



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

EFE BPR 1

SESSION 2019

**CAPLP  
CONCOURS EXTERNE**

**Section : BÂTIMENT  
Option : PEINTURE - REVÊTEMENTS**

**EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE D'UN DOSSIER TECHNIQUE**

Durée : 4 heures

*Calculatrice électronique de poche - y compris calculatrice programmable, alphanumérique ou à écran graphique - à fonctionnement autonome, non imprimante, autorisée conformément à la circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999.*

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.*

*Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.*

*De même, si cela le (la) conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il lui est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.**

Tournez la page S.V.P.

A

# Dossier sujet

## Constitution du sujet

### Le sujet comprend 3 dossiers

<b>1. Dossier de documentation</b>	pages 1 à 37
<b>2. Dossier de questionnement</b>	
Étude 1	page 2
Étude 2	page 3
Étude 3	page 4
Étude 4	page 5
Étude 5	page 6
<b>3. Dossier réponses</b>	
DR1	pages 2 à 4
DR2	page 5
DR3	page 6
DR4	pages 7 et 8
DR5	pages 9 et 10
DR6	page 11
DR7	page 12
DR8	page 13

## INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours externe du CAPLP de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EFE	3028J	101	7399

<b>DOSSIER DE DOCUMENTATION</b>
---------------------------------

Présentation de l'épreuve	pages 2 à 3
Plans - DD1	pages 4 à 7
Extrait du CCTP - DD2	pages 8 à 10
Ressources Arts Appliqués – DD3	pages 11
Ressources EGLS – DD4	page 12
Extrait du référentiel – DD5	pages 13 à 37

## NATURE DE L'ÉPREUVE

L'épreuve consiste à proposer une exploitation pédagogique visant à développer des compétences figurant dans le référentiel du champ professionnel de l'option choisie.

À partir d'un dossier de documentation fourni au candidat comportant les éléments nécessaires à l'étude, l'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable :

- de proposer l'organisation pédagogique d'une séance, d'en définir la place et les objectifs dans une séquence de formation, ses contenus, les moyens pédagogiques et les activités à mettre en œuvre, ainsi que l'évaluation envisagée,
- d'élaborer des documents techniques et pédagogiques nécessaires (documents professeurs, documents fournis aux élèves, éléments d'évaluation).

## MISE EN SITUATION

Réhabilitation de la mairie de Brassempouy



Le dossier technique fait référence aux travaux de réhabilitation de logements en mairie de Brassempouy, petite ville située dans les Landes. Ville, principalement connue pour les découvertes archéologiques qui y ont été faites, en particulier, la célèbre « Dame de Brassempouy ».

Les travaux portent sur la rénovation extérieure et intérieure du bâtiment, rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage.

Le rez-de-chaussée accueillera un hall d'entrée, une salle de conseil, le bureau du maire, une agence postale ainsi que des vestiaires pour les employés communaux. Au premier niveau la distribution des pièces des logements sera revue.

Les travaux confiés aux élèves ne concernent **qu'une partie de la rénovation intérieure, au RDC**. Le reste des travaux étant réalisés par des entreprises locales.

Les pièces concernées sont :

- le hall d'entrée ;
- la salle du conseil ;
- l'accueil mairie ;
- l'agence postale.

Les activités proposées aux élèves sont :

- application manuelle, d'impression, de peinture acrylique ou de peinture minérale sur plafond et mur ;
- pose de revêtement mural, à raccord sauté dans la salle du conseil.

Ce travail est confié à une classe de première du baccalauréat professionnel « aménagement finition du bâtiment », composée de 12 élèves :

- 6 élèves viennent de seconde de bac pro AFB ;
- 2 élèves viennent de terminale bac pro (maintenance des systèmes énergétiques et climatiques et de technicien d'étude du bâtiment) ;
- 4 élèves ont déjà obtenu un certificat d'aptitude professionnelle « peintre applicateur de revêtement » ou « plâtrier plaquiste ».

Cette rénovation concernant un établissement recevant du public (ERP), le conseil municipal de Brassempouy a choisi d'effectuer ces travaux en sélectionnant des produits limitant l'émission de polluant dans l'air intérieur.

Les enduits et peintures choisis seront des produits de classe A+, capteur de formaldéhyde ou non, ou des produits minéraux à base de silicate, répondant au label 'nature plus®'.

Le revêtement mural, répondra au label 'RAL-tapeten®' qui garantit des teneurs limitées en métaux lourds, formaldéhyde et qui interdit certains plastifiants.

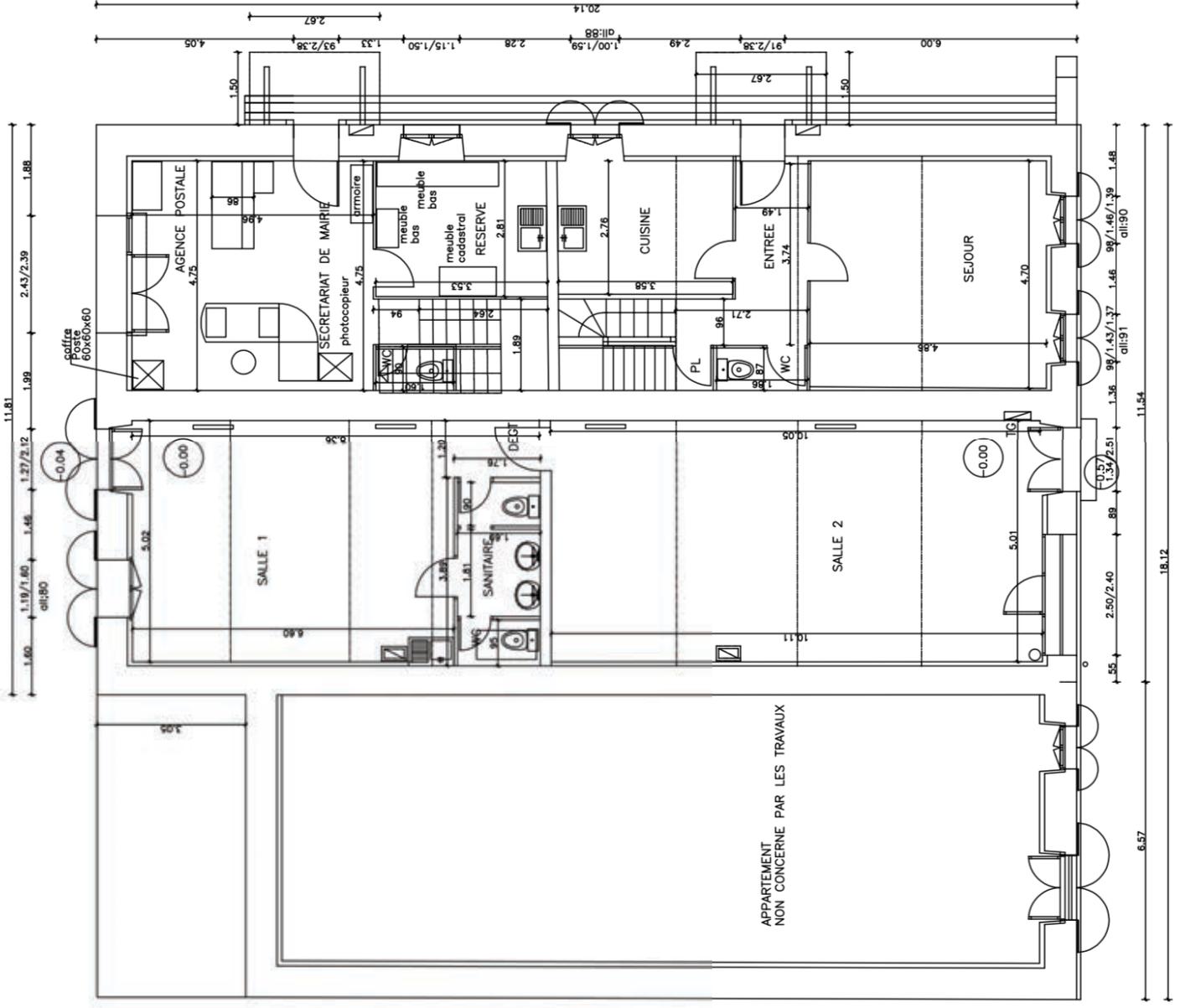
Enfin, il a été décidé, d'introduire un certain nombre d'éléments de style Art-Déco, en résonance à la tradition d'un style dit ' Néo-Régionaliste' particulièrement prisé dans les années 1930 à 1950 dans l'aquitaine et plus particulièrement les Landes et le Pays Basque.

Le planning des travaux indique une intervention des élèves durant le premier semestre de l'année scolaire.

À la suite de la réalisation des travaux, il est proposé aux élèves d'assister à un conseil municipal, afin de présenter les travaux effectués et de participer ainsi à une des instances de la vie démocratique.

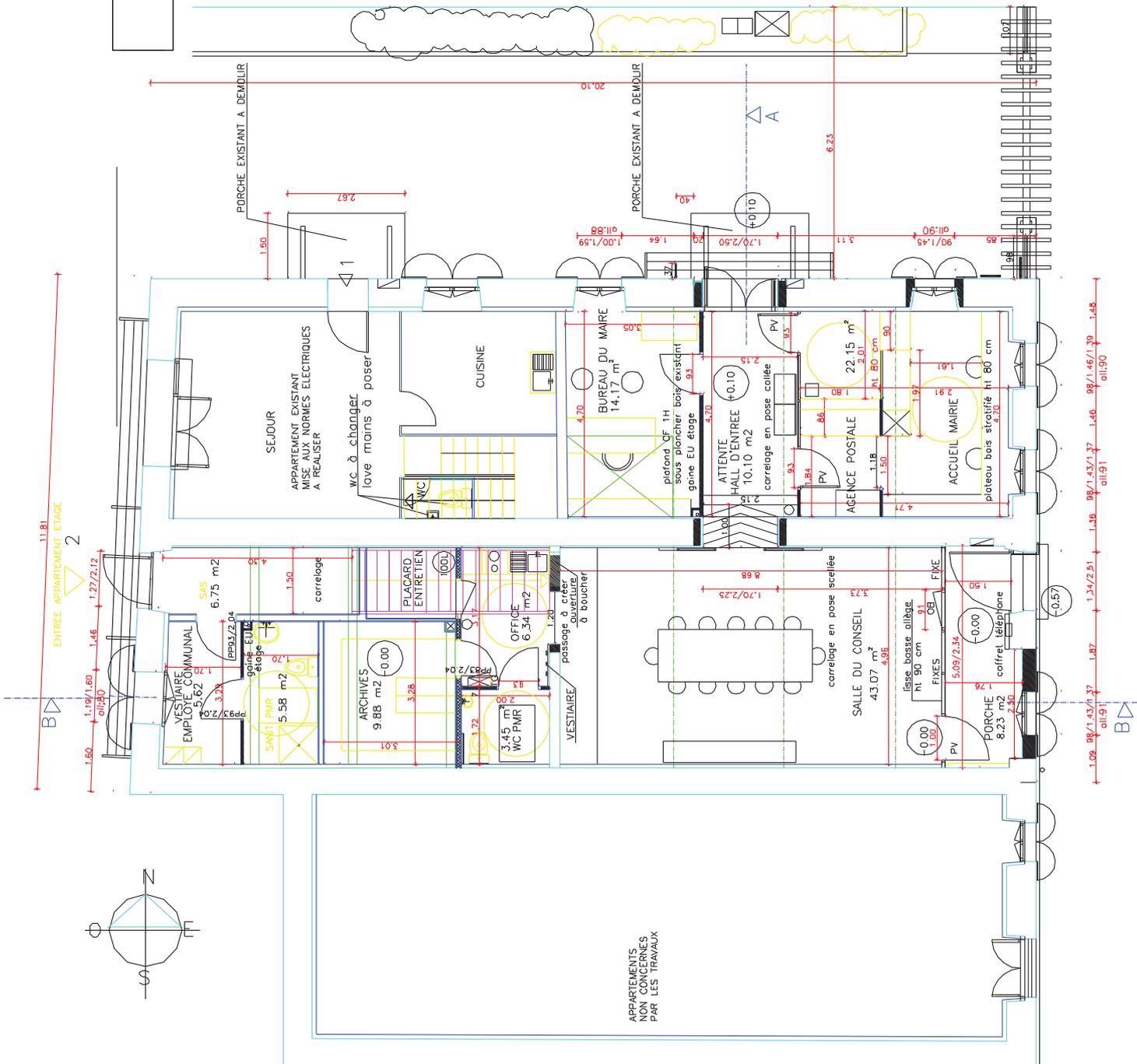
PLAN RDC EXISTANT

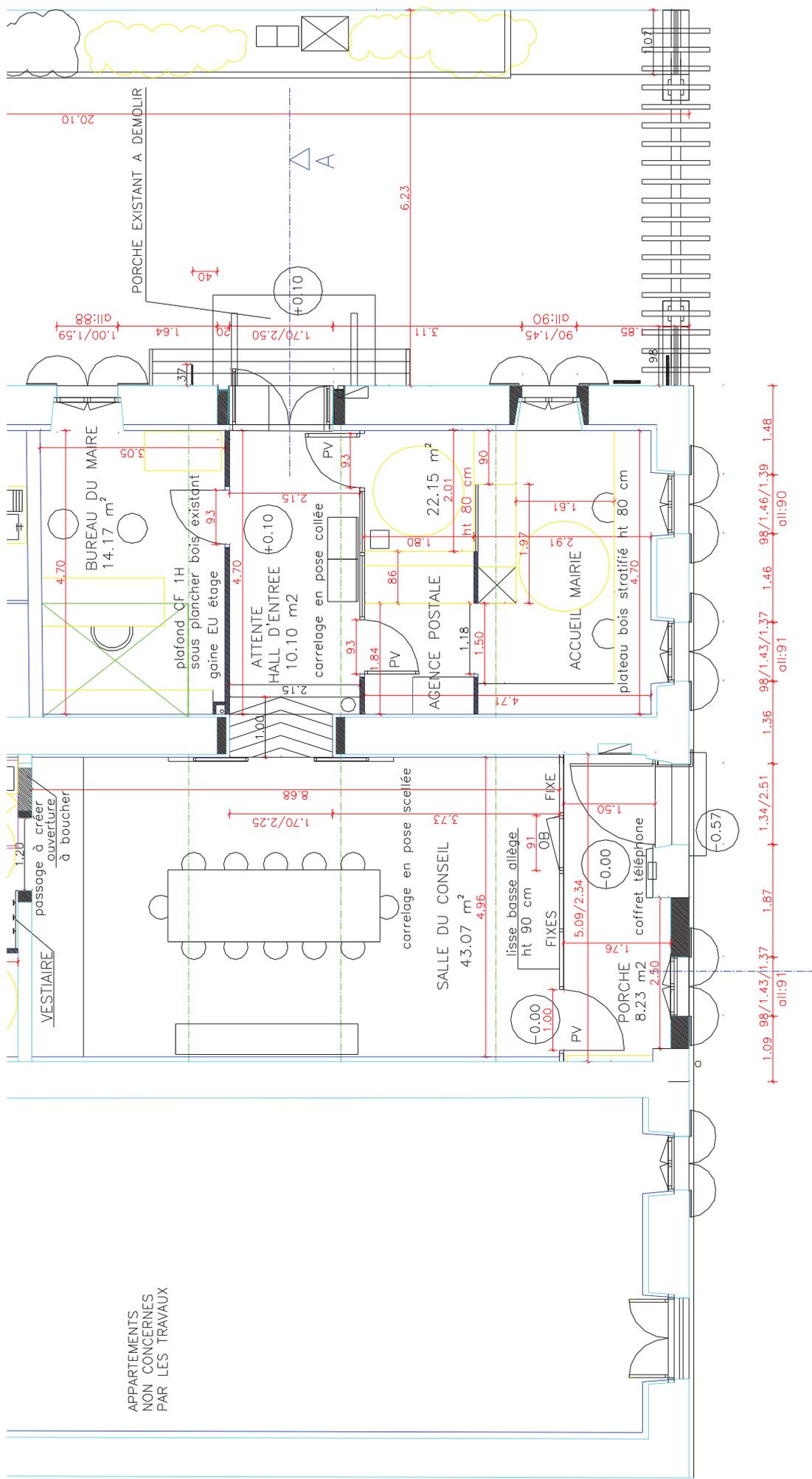
AMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE, DE  
L'AGENCE POSTALE ET D'UN VESTIAIRE  
POUR EMPLOYÉ COMMUNAL.  
TRAVAUX PARTIELS DANS 2 LOGEMENTS  
LOCATIFS EXISTANTS.

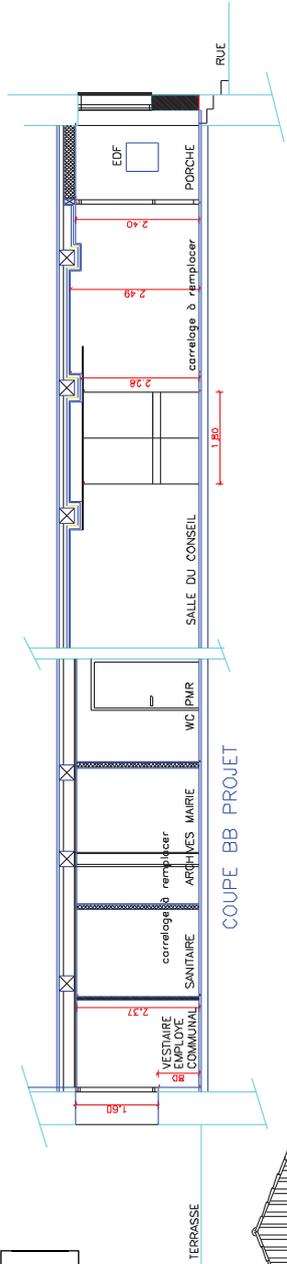


PLAN RDC PROJET

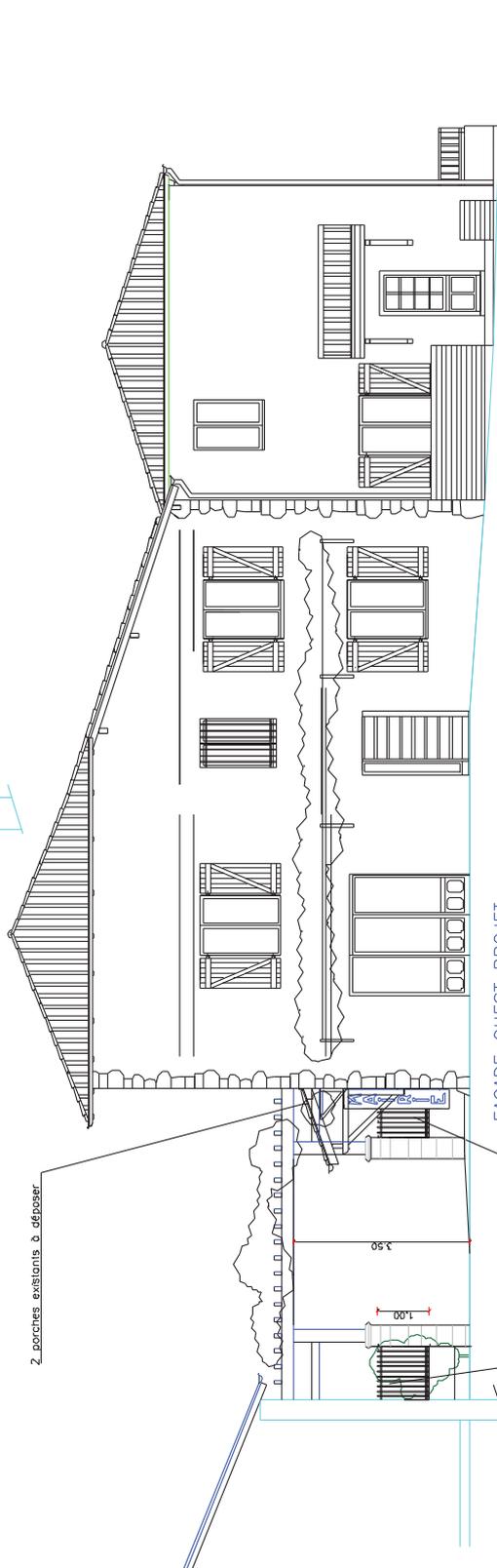
AMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE, DE  
L'AGENCE POSTALE ET D'UN VESTIAIRE  
POUR EMPLOYÉ COMMUNAL.  
TRAVAUX PARTIELS DANS 2 LOGEMENTS  
LOCATIFS EXISTANTS.



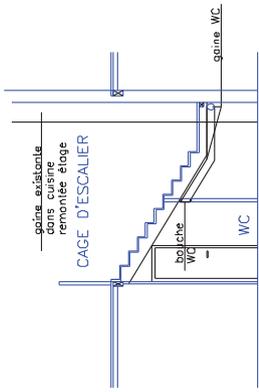




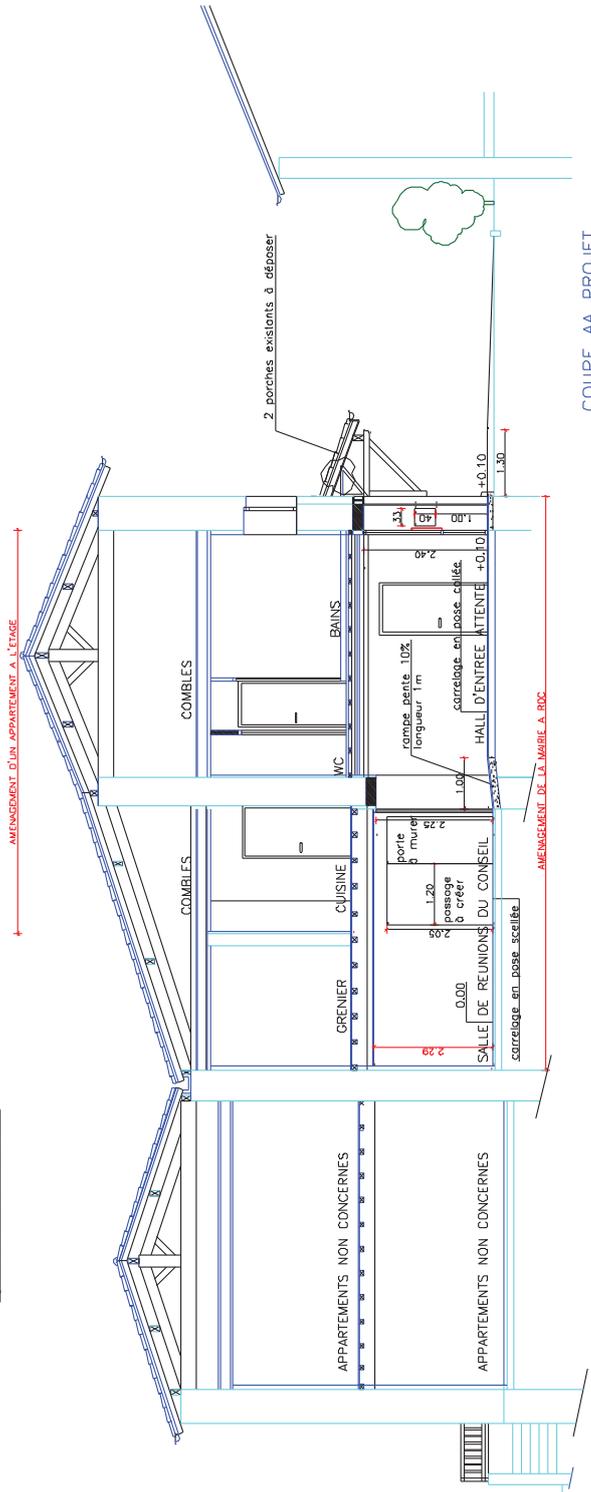
COUPE BB PROJET



FAÇADE OUEST PROJET



COUPE PARTIELLE SUR WC RDC APPARTEMENT



COUPE AA PROJET

## LOT N° 6 - Peinture

### 1) DISPOSITIONS GÉNÉRALES (Extraits)

.../...

#### 1.5) Connaissances des lieux

.../...

Reconnu les sites, lieux et terrains d'implantation des ouvrages, et tous les éléments généraux et locaux en relation avec la réalisation du chantier.

Procédé à une visite détaillée du terrain et pris parfaitement connaissance de toutes les conditions physiques et toutes les sujétions relatives aux lieux des travaux, aux accès et aux abords, à la topographie et à la nature des travaux ainsi qu'à l'organisation du fonctionnement du chantier ( moyens de communications et de transport, lieux d'extraction des matériaux, stockage des matériaux sur chantier, ressources en main-d'œuvre, énergie électrique, eau, installation de chantier, éloignement des décharges publiques ou privée.)

.../...

### 2) DOCUMENTS NORMATIFS

Les ouvrages réalisés devront être en conformité des normes et règlements en vigueur, y compris leurs mises à jour éventuelles, notamment les documents suivants :

DTU

- N°59.1 Revêtement de peinture en feuil mince, semi-épais, ou épais.
- N°59.4 Mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux.
- N°59.2 Revêtements plastiques épais sur béton et enduits à base de liants hydrauliques.
- N°42.1 Réfection des façades en service par revêtements d'imperméabilité à base de polymères.

Et toutes normes s'y afférentes.

Autres documents :

Avis techniques des matériaux et procédés utilisés, s'ils n'entrent pas dans le cadre du DTU. Notices techniques des fabricants.

Spécifications de l'UNPVF (Union Nationale des Peintres et Vitriers de France). Agréments des procédés et des produits utilisés.

### 3) CONTENU DU MARCHÉ

#### 3.1 - Font partis des prestations du présent lot :

- le nettoyage de toutes projections sur les parois, plafonds, sols, etc...
- la réception des supports ;
- la mise en place, la dépose et le transport des échafaudages nécessaires ;
- l'exécution, toutes fournitures comprises, des différentes couches de revêtements, y compris toutes sujétions, (réchampissages, mises en peinture des surfaces de références) ;
- la finition du rebouchage des trous et saignées des autres corps d'états, laissées par ces derniers en retrait de 1 mm ;
- la protection des ouvrages des autres corps d'états si elle s'avère nécessaire par les travaux de peinture.

#### 3.2 – Sont exclus des prestations du présent lot :

- les travaux d'encastrement et de scellement dans les cloisons ;
- la fourniture et la pose de baguettes et de couvre-joints ;
- la dépose et la repose d'appareils d'équipements (corps de chauffe ou autres) ;
- la reprise et raccords nécessaires, suite à l'intervention d'autres corps d'états après exécution des présents lots.

#### 4) NATURE, PROVENANCE ET QUALITÉ DES MATÉRIAUX

##### 4.1 – Obligations du ou des fabricants

Le ou les fabricants devront garantir la qualité de leurs produits, ainsi que leur bonne mise en œuvre. A cet effet, ils devront s'engager à visiter régulièrement le chantier (périodicité mensuelle) pour vérifier que les produits sont bien ceux de leur fabrication et qu'ils sont appliqués en conformité avec la description fournie lors de la présentation des surfaces témoins et selon les règles de l'art.

De plus la réception sera liée à la production par l'entrepreneur du présent lot, d'un procès-verbal de bonne exécution sans réserve, signé du ou des fabricants.

##### 4.2 – Choix et échantillons

Les tons des revêtements seront définis par le maître d'œuvre. Des surfaces témoins de dimensions suffisantes seront soumises à son agrément pour chaque ton.

A sa demande, un échantillon de chacun des produits pourra être déposé au bureau du chantier. Il pourra faire l'objet d'un essai à côté de la surface témoin.

#### 5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DES TRAVAUX

.../...

##### 5.2 – Reconnaissance des subjectiles

Avant tout commencement des travaux, l'entrepreneur du présent lot procèdera à un examen des subjectiles qu'il a à traiter et fera part au maître d'œuvre des observations qu'il aurait éventuellement à formuler.

Au cas où il constaterait des différences, ou si l'état du chantier n'est pas conforme aux spécifications du DTU, il devra les signaler au maître d'œuvre.

S'il néglige cette formalité, il restera responsable des erreurs qui pourraient se produire et des conséquences qu'elles pourraient entraîner.

##### 5.3 – Mise en œuvre

La mise en œuvre des produits se fera suivant les dispositions prévues par le DTU ou les notices techniques des fabricants.

#### 6) EXÉCUTION DES TRAVAUX

##### 6.1 – Travaux de peinture d'impression

###### a) Sur bois à peindre

Lorsque l'entrepreneur du présent lot doit l'impression de présent lot, il doit s'entendre avec l'entreprise de menuiserie pour exécuter cette impression, soit en usine, soit à l'arrivée sur le chantier avant pose, et au plus tard dans les 6 jours.

###### b) Sur métaux ferreux

Ces éléments seront livrés sur le chantier, par les différents entrepreneurs, préservés d'une couche de peinture antirouille.

Toutefois, l'entrepreneur du présent lot devra une nouvelle couche de peinture antirouille. La nature du produit devra être compatible avec celle appliquée en première couche.

###### c) Autres métaux

Il sera prévu un dégraissage soigné avant travaux de peinture.

##### 6.2 – Réchappissage

Les travaux de peinture sur tout matériau seront correctement exécutés et devront tenir compte de tout réchappissage nécessaire ou demandé en cours de chantier par le maître d'œuvre.

Les réchappissages ne donneront lieu à aucune plus-value.

## 1) MAIRIE

### 1.1) EXTÉRIEURS

.../...

### 1.2) INTÉRIEURS

#### 1.2.1) Plafonds

Égrenage.

Reprise enduit pour finition courante.

Ponçage.

Impression classe A+, de type 'Aquaryl impress' de chez Unikalo ou similaire.

2 couches de peinture mate, capteur de formaldéhyde de type 'Aquaryl inspir mat' de chez Unikalo ou similaire.

**Localisation** : *plafonds pièces sèches*

#### 1.2.2) Menuiseries

Ponçage.

Brossage.

Impression pour bois.

2 couches de peinture classe A+ de type 'Aquaryl satin' de chez Unikalo ou similaire.

REF nuancier Unik'colors - choix de la teinte à déterminer ultérieurement.

**Localisation** : *huisseries et menuiseries « hall d'entrée » ;  
huisseries « accueil Mairie » et « agence postale ».*

REF nuanciers Unik'colors - choix de la teinte à déterminer ultérieurement en accord avec le revêtement mural.

**Localisation** : *huisserie salle du conseil*

#### 1.2.3) Murs

Arrachage ancien revêtement, lavage, rebouchage, ponçage, impression de type 'Aquaryl impress' de chez Unikalo ou similaire.

Pose revêtement mural.

REF Catalogue 'DESIGNBOOK 2019' n° 327351, de chez Living walls.

**Localisation** : *salle du conseil*

Lessivage, rebouchage, ponçage, impression Soliprim de chez Keim, 2 couches de peinture minérale KEIM optil plus ou similaire.

REF nuancier 'Keim Exclusiv' - choix de la teinte à déterminer ultérieurement.

**Localisation** : *Hall d'entrée ;  
accueil mairie et agence postale.*

## COMPOSITION ARTS DÉCO BASQUE



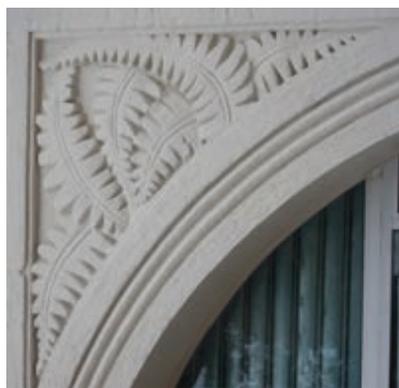
Détail façade de la piscine municipale  
Bègles 1932



Détail architecture  
Art Déco Basque



Piscine municipale par BLANCHARD  
Bègles 1932



Détail architecture  
Art Déco Basque



Détail ornemental bar  
François Bayonne



Hall casino municipal  
Biarritz 1929



Détail mosaïque Atrium  
Casino Dax



Verrière magasin  
Dames de France  
Bayonne 1924

## DOCUMENT RESSOURCE : LES ENSEIGNEMENTS GENERAUX LIES A LA SPECIALITE.

Source : Vade-mecum EGLS Rectorat de Bordeaux - groupe inter académique IEN ET/EG

Ces enseignements font le lien entre l'enseignement général et le champ professionnel. Démontrant la cohérence de l'ensemble de la formation, ils reposent sur les opportunités d'enrichissement et d'ouverture qu'offrent les disciplines générales à la spécialité préparée par les élèves ou les apprentis.

À partir de 152 heures réparties sur les 3 années de formation, l'objectif des EGLS est de favoriser la conduite de projets pédagogiques communs au travers de croisement des programmes et des référentiels des disciplines d'enseignements généraux et professionnels, constituant une entrée pédagogique dans l'enseignement des disciplines telle que le français, les mathématiques, les langues vivantes, les arts appliqués.

### 1) Le cadre réglementaire

Les enseignements généraux sont définis par l'arrêté du 10 février 2009 (BO spécial n°2 du 19 février 2009 qui stipule :

« Article 3- Le volume horaire de 152 heures correspond aux enseignements liés à la spécialité préparé et réparti par établissement » ;

- Font partie des dispositifs concernés par l'article 4 de cet arrêté

(... /...) « Les heures attribuées à chaque division pour la mise en œuvre de ces dispositifs peuvent être cumulées pour élaborer, dans le cadre du projet de l'établissement, des actions communes à plusieurs divisions » ;

- Ces enseignements sont dispensés par le professeur d'enseignement général.
- Le choix des disciplines impliquées et la répartition horaire relève de l'autonomie de l'établissement.
- Toutes les disciplines citées ci-dessous sont concernées :
  - Français
  - Langue vivante
  - Mathématiques
  - Sciences physiques et chimiques
  - Arts appliqués.

### 2) Les objectifs

Les enseignements généraux liés à la spécialité se construisent à la lumière d'entrée pédagogique possible.

- De besoins particuliers inhérents à la spécificité du baccalauréat préparé.
- De la complémentarité entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel.
- De la pédagogie de projet, afin de donner du sens aux apprentissages.

Ces trois approches favorisent des activités disciplinaires, pluridisciplinaires ou de projets.

Les EGLS tendent vers les objectifs suivants :

- Adapter la formation générale aux spécificités professionnelle.
- Apporter une cohérence globale dans la formation.
- Renforcer le rôle de l'enseignement général dans la formation professionnelle.
- Favoriser la réalisation de projets communs.

## Baccalauréat Professionnel « Aménagement et Finition du Bâtiment »

## PRÉSENTATION DES CAPACITÉS GÉNÉRALES ET DES COMPÉTENCES

CAPACITÉS	COMPÉTENCES
<b>S'INFORMER</b>	<b>C1</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 Décoder et analyser les données de définition</li> <li>2 Décoder et analyser les données opératoires et de gestion</li> </ol>
<b>TRAITER DÉCIDER</b>	<b>C2</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 Organiser l'intervention en toute sécurité</li> <li>2 Choisir, adapter et justifier des méthodes d'exécution</li> <li>3 Établir un calendrier prévisionnel d'exécution</li> <li>4 Établir les quantitatifs de matériaux</li> <li>5 Établir les besoins en matériels</li> </ol>
<b>METTRE EN ŒUVRE RÉALISER</b>	<b>C3</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 Reconnaître le chantier</li> <li>2 Organiser et approvisionner le chantier</li> <li>3 Contrôler la conformité des supports et des ouvrages</li> <li>4 Organiser la zone d'intervention</li> <li>5 Préparer les supports</li> <li>6 Réaliser une implantation</li> <li>7 Appliquer des produits, des enduits</li> <li>8 Poser des revêtements muraux et de sols</li> <li>9 Construire des cloisons.</li> <li>10 Poser des matériaux isolants</li> <li>11 Réaliser des plafonds suspendus</li> <li>12 Poser des éléments décoratifs et de finition</li> <li>13 Assurer le suivi du chantier</li> <li>14 Assurer le repli du chantier</li> </ol>
<b>COMMUNIQUER</b>	<b>C4</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 Animer une petite équipe</li> <li>2 Communiquer avec les différents partenaires</li> <li>3 Rendre compte</li> </ol>

## CAPACITÉ C1 : S'INFORMER

## COMPÉTENCE : C1.1 Décoder et analyser les données de définition

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U21	<b>1 Identifier, reconnaître et classer</b> les différents documents.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Supports de communication (téléphone, télécopie, courrier électronique)... Documents internes à l'entreprise.	Les sources d'information sont correctement identifiées. Le classement est justifié et cohérent, au regard des contenus et de l'objectif de la recherche. Il permet d'accéder facilement à l'information recherchée.
U21	<b>2 Rechercher, sélectionner et analyser</b> des informations.	Dossier de définition : - C.C.A.P., - C.C.T.G., - C.C.T.P. (devis descriptif, ...), - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - plan général de coordination (P.G.C.), - plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (P.P.S.P.S.), - plan d'action qualité (P.A.Q.), - plan d'assurance environnement (P.A.E.), - document unique (D.U.), - schéma organisationnel de gestion et d'élimination des déchets	Les informations sélectionnées sont strictement utiles et nécessaires. Elles correspondent aux besoins et aux exigences du chantier. Les exigences environnementales sont identifiées. La recherche est méthodique. Les informations strictement utiles et nécessaires sont sélectionnées. Les informations sélectionnées permettent de développer l'étude. Les ressources sont exploitées, décodées et correctement analysées. Les incohérences sont repérées et transmises à la hiérarchie.
U21	<b>3 Extraire</b> les données utiles à la réalisation du chantier.	(S.O.G.E.D.), - schéma organisationnel de suivi et d'élimination des déchets (S.O.S.E.D.), - plan local de gestion des déchets, - calendrier général, - devis quantitatif et estimatif, - projets divers (décoratif...), - imprimés de déclaration d'intention de commencement de travaux (D.I.C.T.), - autorisations de voirie, etc. Ressources techniques et normatives : - normes, DTU, - avis techniques, - fiches et notices techniques, - modes opératoires, - fiches de données de sécurité des produits, - échantillons, - nuanciers, etc. Conditions de travail et moyens disponibles (matériel, matériaux, outillage, etc.). Informations recueillies lors d'une reconnaissance préalable du site. Calepinage. Coordonnées des fournisseurs et des organismes. Ressources informatiques (CD ROM, sites Internet, ...). Codes et langages techniques et/ou informatiques.	Les données recueillies sont les éléments indispensables pour la prise en charge du chantier. Les informations strictement utiles et nécessaires au déroulement du chantier sont méthodiquement consignées. La synthèse des documents présentés permet d'avoir une vue d'ensemble du chantier réaliste. Le vocabulaire employé est précis. Les documents fournis à cet effet sont correctement renseignés. Le vocabulaire employé est précis.

## CAPACITÉ C1 : S'INFORMER

## COMPÉTENCE : C1.2 Décoder et analyser les données opératoires et de gestion

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U21	<b>1 Localiser</b> le chantier.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Supports de communication classiques (téléphone, télécopie...) et matériel informatique avec accès aux technologies modernes de communication (Internet, ...).	Le chantier est correctement localisé et placé dans son contexte et son environnement.
U21	<b>2 Localiser et identifier</b> un ouvrage et les tâches qui lui sont liées.	Documents internes à l'entreprise. Dossier de définition : - C.C.A.P., - C.C.T.G., - C.C.T.P. (devis descriptif, ...), - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - plan général de coordination (P.G.C.), - plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (P.P.S.P.S.), - plan d'action qualité (P.A.Q.), - plan d'assurance environnement (P.A.E.), - document unique (D.U.), - schéma organisationnel de ges-	L'ouvrage est localisé et identifié sur les documents graphiques, à partir des pièces écrites.
U21	<b>3 Identifier</b> les caractéristiques d'un ouvrage.		L'inventaire des tâches, des matériaux et des fournitures liés à l'ouvrage est méthodique, efficace et complet. La nature, les performances et la qualité de l'ouvrage sont relevées. Le vocabulaire employé est précis. Les ressources techniques nécessaires sont compulsées et leurs données sont correctement exploitées.
U21	<b>4 Décoder</b> le calendrier général.		Le calendrier est correctement décodé. Les tâches sont identifiées. Les plages et les durées d'intervention de chaque corps d'état sont relevées.
U21	<b>5 Identifier et situer</b> les interventions coordonnées avec les autres corps d'état.	tion et d'élimination des déchets (S.O.G.E.D.), - schéma organisationnel de suivi et d'élimination des déchets (S.O.S.E.D.), - plan local de gestion des déchets, - calendrier général, - devis quantitatif et estimatif, - projets divers (décoratif...), - imprimés de déclaration d'intention de commencement de travaux (D.I.C.T.), - autorisations de voirie, etc. Ressources techniques et normatives : - normes, DTU, - avis Techniques, - fiches et notices techniques, - modes opératoires, - fiches de données de sécurité des produits, - échantillons, - nuanciers, etc. Conditions de travail et moyens disponibles (matériel, matériaux, outillage, etc.). Informations recueillies lors d'une reconnaissance préalable du site. Calepinage. Coordonnées des fournisseurs et des organismes. Ressources informatiques (CD ROM, sites Internet, ...). Codes et langages techniques et/ou informatiques.	Les délais de mise en œuvre sont repérés. Les plages d'intervention sont localisées et définies. Les liens avec les autres corps d'état sont repérés au regard de la chronologie des activités, des performances et de la qualité attendues des ouvrages Les incidences sur le déroulement du chantier sont mesurées.

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U21	1 Déterminer des emplacements de stockage.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Documents internes à l'entreprise. Supports de communication classiques (téléphone, télécopie...) et matériel informatique avec accès aux technologies modernes de communication (Internet, ...).	Les emplacements prennent en compte les différentes contraintes liées à la surcharge des structures, à l'accessibilité, aux implantations des aménagements et des réseaux d'alimentation, aux aires d'évolution et aux zones de passage, aux risques de détérioration, de pollution, de gel et de vol, etc., ...
U21	2 Proposer un plan d'approvisionnement.	Coordonnées des fournisseurs et des organismes. Ressources informatiques (CD ROM, sites Internet, ...). Informations recueillies lors d'une reconnaissance préalable du site. Conditions de travail et moyens disponibles (matériel, matériaux, outillage, etc.).	Le plan d'approvisionnement est exploitable et prend en compte les contraintes. La répartition des matériaux prend en compte le lieu de mise en œuvre, l'ordre d'utilisation et minimise les manutentions.
U21	3 Déterminer les moyens de protection des personnels.	Ressources techniques et normatives.	Les moyens décrits visent la prévention collective des personnels, ainsi que la protection individuelle.
U21	4 Déterminer les moyens de protection des biens et des abords.	Dossier de définition relatif au lot étudié : - C.C.A.P., - C.C.T.G., - C.C.T.P. (devis descriptif, ...).	Les moyens de protection sont adaptés au chantier et respectent la réglementation en vigueur et l'environnement.
U21	5 Vérifier les faisabilités techniques et réglementaires.	Plan général de coordination (P.G.C.). Plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (P.P.S.P.S.).	Les méthodes prévues sont adaptées aux tâches à réaliser et respectent les dispositions réglementaires.
U21	6 Vérifier la disponibilité commerciale des matériaux et des fournitures.	Plan d'action qualité (P.A.Q.). Plan d'Assurance environnement (P.A.E.).	Les disponibilités commerciales sont correctement vérifiées. Des solutions pour le remplacement des matériaux non disponibles sont envisagées.
U21	7 Proposer une variante technique.	Document Unique (D.U.). Schéma organisationnel de gestion et d'élimination des déchets (S.O.G.E.D.). Schéma organisationnel de suivi et d'élimination des déchets (S.O.S.E.D.). Plan local de gestion des déchets. Ressources diverses liées : - à l'évaluation et à la prévention des risques liés aux activités physiques, - au développement durable (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie...).	Les adaptations proposées sont pertinentes et techniquement envisageables Elles respectent les exigences réglementaires, environnementales et les diverses contraintes. Les adaptations proposées sont transmises à la hiérarchie. Le document est lisible et exploitable.

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U22	<b>1 Proposer</b> des adaptations techniques liées au déroulement du chantier.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Documents internes à l'entreprise. Matériel informatique avec accès aux technologies modernes de communication (Internet, ...). Logiciels spécifiques de traçage et de dessin	La variante proposée est pertinente et techniquement envisageable. Les exigences réglementaires et environnementales et les contraintes commerciales sont respectées. Le coût de revient de l'ouvrage n'est pas majoré.
U22	<b>2 Établir</b> un calepinage.	Ressources informatiques (CD ROM, sites Internet, ...). Informations recueillies lors d'une reconnaissance préalable du site.	L'esthétique est respectée. La solution proposée est pertinente.
U22	<b>3 Établir</b> des croquis et schémas à main levée.	Ressources techniques et normatives. Dossier d'architecte relatif au lot étudié : - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - C.C.T.G., - C.C.T.P. Plan général de coordination (P.G.C.).	La qualité du dessin, l'échelle utilisée et un repérage légendé des éléments permettent l'exploitation quantitative du calepinage. Toutes les vues utiles sont représentées. Les proportions sont respectées. Les cotes sont cumulées. Les croquis et schémas sont clairement réalisés et exploitables par une tierce personne.
U22	<b>4 Établir</b> des dessins d'exécution cotés.	Plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (P.P.S.P.S.). Plan d'action qualité (P.A.Q.). Plan d'assurance environnement (P.A.E.). Document unique (D.U.). Schéma organisationnel de gestion et d'élimination des déchets (S.O.G.E.D.).	Le dessin respecte les normes de représentation et de cotation. La légende permet le repérage des matériaux. L'échelle permet le détail explicite des points techniques. Le dessin est lisible et exploitable. Les solutions proposées sont conformes aux documents normatifs, aux Avis Techniques, aux fiches techniques ou aux règles de l'art.
U22	<b>5 Rédiger</b> un mode opératoire.	Schéma organisationnel de suivi et d'élimination des déchets (S.O.S.E.D.). Plan local de gestion des déchets.	Le mode opératoire est exploitable et en cohérence avec : - différentes pièces du dossier de définition (P.P.S.P.S., C.C.T.P.), etc. - les documents techniques, - les matériels et personnels à disposition, - le contexte réglementaire lié à l'environnement. Les opérations sont chronologiques et leur liste est exhaustive. Si nécessaire, un support graphique aide à la compréhension. Le document élaboré est exploitable par un membre de l'équipe. La terminologie professionnelle est précise.
U22	<b>6 Établir</b> un relevé.		Tous les éléments utiles à l'étude sont relevés et décrits (environnement, matériaux, cotes, désordres, ...) Le relevé est soigné, utilisable par un tiers et permet une exploitation technique des données recueillies.

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U22	<b>1 Extraire</b> les plages d'intervention du ou des lots concernés.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Documents internes à l'entreprise. Matériel informatique avec accès	L'identification des intervenants est correcte. Le classement correspond à l'ordre de réalisation. Le repérage est correct.
U22	<b>2 Vérifier</b> la chronologie des interventions.	aux technologies modernes de communication (Internet, ...). Logiciels spécifiques. Calendrier général. Plannings. Devis quantitatif et estimatif. Catalogue de temps unitaires.	L'identification des étapes est effectuée sans erreur. Les interventions des autres corps d'état sont prises en compte. Les incohérences sont relevées et signalées. Des adaptations sont proposées.
U22	<b>3 Estimer</b> des temps de réalisation.	Dossier d'architecte relatif au lot étudié : - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - C.C.T.P. (descriptif...) Ressources techniques et normatives. Modes opératoires.	Les temps de réalisation prennent en compte : - les temps unitaires de référence et/ou ceux pratiqués par l'entreprise, - les contraintes de réalisation (priorité des interventions, temps de séchage, ...)
U22	<b>4 Vérifier</b> la compatibilité entre les temps de réalisation et le planning général.	Informations recueillies « in situ ». Relevés de chantier.	Les temps de réalisation sont en adéquation avec ceux définis pour les autres corps d'états. Les incohérences des durées d'activités possibles sont relevées.
U22	<b>5 Planifier</b> une intervention dans une plage définie.		Le planning est cohérent. Les différentes contraintes sont prises en compte. Le planning est traduit graphiquement.
U22	<b>6 Comparer</b> les qualifications nécessaires avec celles à disposition.		La comparaison permet d'affecter judicieusement les tâches. L'adéquation entre la qualification des membres de l'équipe et celle exigée pour la réalisation des tâches est constamment recherchée.
U22	<b>7 Affecter</b> les tâches aux différents membres de l'équipe.		L'affectation des tâches tient compte des qualifications, des individualités et des délais.
U22	<b>8 Consigner</b> sur une fiche la répartition des tâches.		La répartition des tâches est consignée et adaptée. Les fiches sont correctement et régulièrement renseignées.
U22	<b>9 Transformer</b> un crédit d'heures en nombre d'ouvriers-jours.		Le nombre d'ouvriers-jours est calculé.

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U22	1 Déterminer la date de livraison.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Documents internes à l'entreprise.	La date de livraison tient compte des impératifs du chantier et des contraintes du calendrier.
U22	2 Déterminer la date butoir de commande.	Documents de saisie à compléter. Supports de communication classiques (téléphone, télécopie...) et matériel informatique avec accès aux technologies modernes de communication (Internet, ...).	La date butoir tient compte des impératifs de réalisation du chantier et des délais de livraison.
U22	3 Choisir les matériaux et produits.	Logiciels spécifiques. Dossier d'architecte relatif au lot étudié : - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - C.C.T.P. (descriptif...).	Les matériaux nécessaires sont reconnus et identifiés. Leurs principales caractéristiques sont énoncées. Le choix est approprié et conforme aux exigences des documents du chantier et des documents techniques. La dimension environnementale est prise en compte.
U22	4 Déterminer des quantités de produits, de matériaux.	Calendrier général. Plannings par lots. Plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (P.P.S.P.S.).	La quantité est calculée avec une tolérance de 5 % par excès et tient compte des contraintes (chutes, pertes, conditionnement, ...)
U22	5 Choisir les conditionnements et les dimensions des matériaux et produits.	Document unique (D.U.). Ressources techniques et normatives.	Les choix sont justifiés et adaptés aux ouvrages à réaliser. La dimension environnementale est prise en compte.
U22	6 Rédiger un bon de commande interne à l'entreprise.	Modes opératoires. Informations recueillies « in situ ». Relevés de chantier. Planning d'approvisionnement. Coordonnées des fournisseurs. Conditions de travail et moyens disponibles (matériel, matériaux, outillage, etc.).	La rédaction des libellés est cohérente. Le bon de commande est correctement renseigné.

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U22	1 <b>Prévoir</b> les matériels d'accès, de levage et de manutention.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Documents internes à l'entreprise. Parc machines. Moyens humains.	Les matériels nécessaires à la réalisation du chantier sont listés. Les matériels sont adaptés aux contraintes du chantier. Leur disponibilité au sein de l'entreprise et auprès des loueurs éventuels est vérifiée.
U22	2 <b>Choisir et quantifier</b> les matériels.	Documents de suivi à compléter.	Le choix des matériels et des équipements est conforme aux exigences de la réglementation et au contexte du chantier. La quantité est adaptée à l'importance de l'équipe et aux besoins du chantier. La dimension environnementale est prise en compte.
U22	3 <b>Choisir et quantifier</b> les éléments de protection individuels et collectifs.	Supports de communication classiques (téléphone, télécopie...) et matériel informatique avec accès aux technologies modernes de communication (Internet, ...). Logiciels spécifiques. Dossier d'architecte relatif au lot étudié :	
U22	4 <b>Choisir</b> les réceptacles destinés au tri et à la collecte des déchets et effluents.	- plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - C.C.T.P. (descriptif...) Calendrier général.	Les choix sont adaptés à la collecte des déchets et respectent la réglementation en vigueur.
U22	5 <b>Vérifier</b> la disponibilité et l'état du matériel dans l'entreprise.	Plannings par lot. Planning d'approvisionnement. Plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (P.P.S.P.S.). Schéma organisationnel de gestion et d'élimination des déchets (S.O.G.E.D.).	La disponibilité des matériels et des équipements, au sein de l'entreprise, est vérifiée. Les livrets d'entretien sont vérifiés. L'état, la propreté et le fonctionnement sont vérifiés.
U22	6 <b>Vérifier</b> les livrets d'entretien des matériels.	Schéma organisationnel de suivi et d'élimination des déchets (S.O.S.E.D.).	Les livrets sont vérifiés. Les éléments absents ou défectueux sont consignés et signalés.
U22	7 <b>Signaler</b> les éléments absents ou défectueux.	Plan local de gestion des déchets.	Le matériel présentant un risque vis-à-vis de l'environnement est signalé.
U22	8 <b>Déterminer</b> les besoins complémentaires en matériels.	Document unique (D.U.) Ressources techniques et normatives. Informations recueillies « in situ ». Relevés de chantier.	Les besoins complémentaires en matériels et en équipements sont établis. La disponibilité auprès des loueurs est vérifiée.

**CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE**

**DD5**

**COMPÉTENCE : C3.1 Reconnaître le chantier**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U31	<b>1 Identifier</b> les points d'alimentation en eau et en électricité.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Documents de suivi internes à l'entreprise à compléter.	Les points d'alimentation sont correctement repérés et identifiés.
U31	<b>2 Identifier</b> les caractéristiques d'alimentation en eau et en électricité.	Dossier d'architecte relatif au lot étudié : - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - C.C.T.P. (descriptif...).	Les réseaux et leurs caractéristiques sont correctement identifiés (puissance électrique identifiée, énergies monophasées et triphasées repérées, ...)
U31	<b>3 Vérifier et identifier</b> les réceptacles des déchets.	Plan d'assurance environnementale (PAE).	Les réceptacles à déchets sont correctement repérés et identifiés.
U31	<b>4 Vérifier</b> la présence et la conformité des protections collectives.	Schéma organisationnel de suivi de l'élimination des déchets (SOSED).	La vérification permet l'exécution d'un travail dans des conditions en conformité avec les exigences réglementaires.
U31	<b>5 Établir</b> un relevé des anomalies et le <b>transmettre</b> à la hiérarchie.		Les informations transmises à la hiérarchie sont judicieuses et exploitables.
U31	<b>6 Vérifier</b> l'accès au chantier et le cheminement nécessaire.		Les informations recueillies permettent de préparer les différentes interventions.
U31	<b>7 Signaler</b> les particularités du chantier.		Les particularités signalées (imprévus, aléas) sont pertinentes. Les informations transmises à la hiérarchie sont exploitables et permettent les adaptations nécessaires.

**CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE**

**COMPÉTENCE : C3.3 Contrôler la conformité des supports et des ouvrages.**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U32 U33	<b>1 Vérifier</b> l'implantation avant l'intervention.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites.	Les vérifications permettent de définir des solutions techniques appropriées.
U32 U33	<b>2 Vérifier</b> les caractéristiques des supports.	Dossier d'architecte relatif à l'ouvrage à réaliser : - plans d'architecture et d'exécution, - C.C.T.P. (descriptif...).	Les anomalies sont relevées et transmises à la hiérarchie.
U32 U33	<b>3 Définir</b> les points de contrôle.	Ressources techniques et normatives : - normes, DTU, - avis techniques,	Les contrôles prévus sont pertinents, définis chronologiquement et visent à satisfaire les performances du bâtiment.
U32 U33	<b>4 Effectuer</b> des contrôles.	- fiches techniques des produits mis en œuvre, - échantillons de référence, - nuanciers, etc. Matériels et appareils de contrôle et de mesure.	Les contrôles sont effectués conformément aux références normatives. Les appareils sont utilisés selon les prescriptions de leur fiche technique.
U32 U33	<b>5 Renseigner</b> des fiches de contrôle qualité.	Notice d'utilisation des matériels et appareils de contrôle. Procédures de contrôle. Fiches de relevé des contrôles.	Les fiches sont correctement renseignées. La fiche constitue un Procès-verbal du contrôle. Elle consigne les résultats et permet la mesure des écarts avec les exigences normatives.

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U32 U33	<b>1 Préparer le matériau.</b>	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Documents de suivi internes à l'entreprise à compléter. Dossier d'architecte relatif à l'ouvrage à réaliser :	La préparation assure une pose dans de bonnes conditions ; les matériaux souples sont déroulés pour mise à température. L'état de surface du matériau est vérifié visuellement avant la pose.
U33	<b>2 Débiter le revêtement.</b>	- plans d'architecture et d'exécution, - C.C.T.P. (descriptif...).	Les lés sont aux dimensions et au raccord. Les chutes sont optimisées.
U32 U33	<b>3 Encoller.</b>	Ressources techniques et normatives (extraits) : - normes, DTU, - avis techniques, - fiches techniques des produits mis en œuvre, - modes opératoires... Plan d'assurance environnementale (PAE). Schéma organisationnel de suivi de l'élimination des déchets (SOSED). Plan de prévention et de sécurité pour la santé (P.P.S.P.S.). Consignes de sécurité. Document unique (D.U.). Équipements de protection individuelle (E.P.I.) et collectifs. Plans de pose et calepinages. Moyens de protection des biens et des locaux. Produits (colle, mortier-colle, solvant, ...). Revêtements et accessoires (barre de seuil...).	La colle est compatible avec le revêtement. L'application de la colle est uniforme et régulière (absence de manques et de surcharges). Le grammage, le temps de gommage et le temps de travail sont respectés. La température ambiante du revêtement et du support est respectée. La quantité de surface encollée tient compte du temps de travail. Les surfaces contigües (plinthe, huisserie,...) sont protégées ou nettoyées avec le produit et le matériel adaptés. La quantité déposée correspond à la prescription de la fiche technique (suffisante, mais sans excès). Le plan de calepinage est respecté. Le marouflage est parfait. L'absence de cloques, plis, tâches est constatée. Les raccords des motifs sont respectés.
U33	<b>4 Poser des revêtements souples collés en lés et en dalles :</b> o textiles, o plastiques, o linoléum.	Matériels et leur notice de montage et d'utilisation. Outillages.	Les joints sont rectilignes, sans retrait ni chevauchement. Le sens de pose est respecté. Les découpes et arasements sont nets, sans trace d'outils sur les surfaces contigües. Les règles de sécurité et de protection sont respectées.

U32	<b>5 Poser</b> des carrelages (pose collée)		<p>Les spécifications du plan de pose et les cotes sont respectées.</p> <p>Les matériels sont utilisés suivant les règles de sécurité.</p> <p>Les pertes sont limitées et les chutes utilisées.</p> <p>Les coupes sont nettes et précises.</p> <p>L'adhérence du revêtement sur le support est efficace.</p> <p>Les exigences normatives sont respectées (niveau, aplomb, planéité, alignement, largeur des joints,...).</p>
U33	<b>6 Poser</b> les parquets flottants.		<p>Les règles de pose sont respectées.</p>
U32	<b>7 Réaliser</b> les joints.		<p>Les joints sont réalisés conformément aux prescriptions des textes qui les régissent, selon le type de revêtement, le classement du local et la situation du support.</p>
U32 U33	<b>8 Ranger</b> les produits, le matériel et trier les déchets.	Réceptacles dédiés aux déchets.	<p>Le rangement assure un réemploi aisé.</p> <p>Les déchets sont stockés dans les réceptacles prévus.</p>
U32 U33	<b>9 Nettoyer</b> le matériel, et la zone d'intervention.	Station de nettoyage.	<p>Le protocole de nettoyage des matériels est respecté.</p> <p>La zone d'intervention est laissée propre.</p>

## MISE EN RELATION DES COMPÉTENCES ET DES SAVOIRS ASSOCIÉS

COMPÉTENCES		SAVOIRS ASSOCIÉS									
		S0	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9
C1	1 Décoder et analyser les données de définition	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	2 Décoder et analyser les données opératoires et de gestion	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C2	1 Organiser l'intervention en toute sécurité	X	X	X			X	X	X	X	X
	2 Choisir, adapter et justifier des méthodes d'exécution	X		X		X	X	X	X	X	X
	3 Établir un calendrier prévisionnel	X	X			X	X		X		X
	4 Établir les quantitatifs de matériaux	X				X	X		X		X
	5 Établir les besoins en matériels	X					X	X	X	X	X
C3	1 Reconnaître le chantier	X		X	X		X	X			
	2 Organiser et approvisionner le chantier	X				X	X	X	X	X	X
	3 Contrôler la conformité des supports et des ouvrages	X			X	X	X		X		X
	4 Organiser la zone d'intervention	X					X	X	X	X	
	5 Préparer les supports	X				X	X		X	X	
	6 Réaliser une implantation	X		X		X	X		X	X	
	7 Appliquer des produits, des enduits	X			X		X	X	X	X	X
	8 Poser des revêtements muraux et de sols	X			X		X	X	X	X	X
	9 Construire des cloisons	X			X	X	X	X	X	X	X
	10 Poser des matériaux isolants	X			X		X	X	X	X	X
	11 Réaliser des plafonds suspendus	X			X	X	X	X	X	X	X
	12 Poser des éléments décoratifs et de finition	X						X	X	X	X
	13 Assurer le suivi du chantier	X						X	X		X
	14 Assurer le repli du chantier	X								X	X
C4	1 Animer une petite équipe	X	X	X			X	X	X		X
	2 Communiquer avec les différents partenaires	X	X	X		X					
	3 Rendre compte	X	X	X		X	X	X	X	X	X

**SAVOIRS ASSOCIÉS**

**DD5**

DOMAINES	SAVOIRS	CONNAISSANCES
<p align="center"><b>- 1 -</b></p> <p><b>CONNAISSANCE DU MONDE PROFESSIONNEL</b></p>	<p><b>S 0</b></p> <p><b>Enjeux énergétiques et environnementaux</b></p>	<p>S 0.1 Orientations internationales et nationales sur l'énergie et l'environnement.</p> <p>S 0.2 Domaines d'action dans le cadre du développement durable.</p> <p>S 0.3 Dimension économique.</p> <p>S 0.4 Énergies utilisées.</p> <p>S 0.5 Impact environnemental.</p> <p>S 0.6 Fonctionnement thermique du bâti.</p> <p>S 0.7 Réglementation thermique.</p> <p>S 0.8 Implications sur la production du bâti neuf.</p> <p>S 0.9 Implications sur les bâtiments existants.</p>
	<p><b>S 1</b></p> <p><b>Contexte administratif et juridique de l'acte de construire.</b></p>	<p>S 1.1 intervenants.</p> <p>S 1.2 Procédures administratives.</p> <p>S 1.3 Qualifications, garanties et responsabilités.</p>
	<p><b>S 2</b></p> <p><b>Construction et communication technique.</b></p>	<p>S 2.1 Outils, normes et représentation.</p> <p>S 2.2 Dossiers techniques.</p> <p>S 2.3 Croquis cotés - Réalisation graphique.</p> <p>S 2.4 Documents descriptifs et quantitatifs.</p> <p>S 2.5 Expression technique orale.</p>
<p align="center"><b>- 2 -</b></p> <p><b>CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES</b></p>	<p><b>S 3</b></p> <p><b>Confort de l'habitat.</b></p>	<p>S 3.1 - Accessibilité du cadre bâti.</p> <p>S 3.2 - Confort des personnes.</p> <p>S 3.3 - Protection des personnes.</p>
	<p><b>S 4</b></p> <p><b>Approche scientifique et technique des ouvrages.</b></p>	<p>S 4.1 Analyse et étude d'un ouvrage.</p> <p>S 4.2 Mécanique appliquée et résistance des matériaux.</p> <p>S 4.3 Phénomènes physiques et chimiques.</p>
	<p><b>S 5</b></p> <p><b>Technologie de construction.</b></p>	<p>S 5.1 Ouvrages du bâtiment.</p> <p>S 5.2 Matériaux du bâtiment.</p> <p>S 5.3 Ouvrages du secteur professionnel.</p> <p>S 5.4 Notions d'électricité.</p> <p>S 5.5 Histoire des techniques.</p>
<p align="center"><b>- 3 -</b></p> <p><b>RÉALISATION DES OUVRAGES</b></p>	<p><b>S 6</b></p> <p><b>Santé et sécurité au travail.</b></p>	<p>S 6.1 Principes généraux, prévention, connaissance des principaux risques.</p> <p>S 6.2 Conduite à tenir en cas d'accident.</p> <p>S 6.3 Manutentions manuelles et mécaniques, poste de travail.</p> <p>S 6.4 Protection du poste de travail et son environnement.</p> <p>S 6.5 Risques spécifiques.</p>
	<p><b>S 7</b></p> <p><b>Techniques et procédés de mise en œuvre.</b></p>	<p>S 7.1 Moyens et techniques d'assemblage et de montage.</p> <p>S 7.2 Moyens et techniques de finition.</p> <p>S 7.3 Moyens et techniques de contrôle.</p> <p>S 7.4 Moyens et techniques de manutention, de stockage.</p> <p>S 7.5 Moyens et techniques d'implantation.</p>
	<p><b>S 8</b></p> <p><b>Matériels - Outillages.</b></p>	<p>S 8.1 Matériels de chantier.</p> <p>S 8.2 Outils de portatif.</p> <p>S 8.3 Moyens d'accès.</p>
	<p><b>S 9</b></p> <p><b>Gestion de travaux.</b></p>	<p>S 9.1 Organisation du processus de mise en œuvre sur chantier.</p> <p>S 9.2 Gestion des temps et des délais.</p> <p>S 9.3 Gestion des coûts.</p> <p>S 9.4 Gestion de la qualité.</p> <p>S 9.5 Gestion de la maintenance.</p> <p>S 9.6 Gestion de la sécurité.</p> <p>S 9.7 Gestion de l'environnement et des déchets.</p>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<b>S 2.2 - Dossiers techniques</b>	
<b>2.21 - Dossier d'étude</b>	
<p>Documents d'exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- C.C.T.P. (descriptif...).</li> <li>- cahiers des charges,</li> <li>- plans d'architecture et d'exécution croquis, schémas...</li> <li>- plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS).</li> <li>- schéma organisationnel de suivi et d'élimination des déchets (S.O.S.E.D.),</li> <li>- plan d'assurance environnement (PEA),</li> <li>- nomenclature.</li> </ul> <p>Étude de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dossier technique de pose,</li> <li>- fiches techniques,</li> <li>- mode opératoire de mise en œuvre sur chantier,</li> <li>- projet de décoration,</li> <li>- calepinage.</li> </ul>	<p>IDENTIFIER les fonctions des différents documents et leurs relations.</p> <p>DÉCODER et EXPLOITER les documents d'un dossier de chantier.</p> <p>COMPLÉTER les documents du dossier technique.</p>
<b>2.22 - Documents normés</b>	
<p>D.T.U.</p> <p>Normes.</p> <p>Avis techniques.</p> <p>Documents techniques d'application (DTA).</p> <p>Classification.</p> <p>Labels.</p> <p>REEF.</p>	<p>DÉCODER et EXPLOITER les documents normés.</p>
<b>S 2.3 - Croquis cotés - Réalisation graphique</b>	
<p>Représentation des ouvrages.</p> <p>Règles et conventions des représentations selon les normes en vigueur,</p> <p>Règles et normes relatives aux différents types d'ouvrages,</p> <p>dispositions constructives relatives aux liaisons,</p> <p>Représentation des matériaux et produits utilisés.</p> <p>Définition des grandeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- linéaires,</li> <li>- angulaires,</li> <li>- géométriques (forme, jeu, position...),</li> <li>- surfaciques et volumiques.</li> </ul>	<p>IDENTIFIER, TRADUIRE et EXPLOITER les conventions, les représentations, les symboles des différents dessins.</p> <p>APPLIQUER les principes de représentation graphique.</p> <p>MODIFIER, ADAPTER et COMPLÉTER des dessins d'exécution ou de détail d'un ouvrage.</p> <p>APPLIQUER et JUSTIFIER le choix d'une méthode de tracé de la vraie grandeur d'une surface ou d'un angle.</p> <p>IDENTIFIER les différentes méthodes de cotation.</p> <p>DÉTERMINER les cotations relatives à l'exécution de tout ou partie d'un ouvrage</p>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<b>S 2.4 - Documents descriptifs et quantitatifs</b>	
<p>Documents techniques contractuels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- C.C.T.P. (descriptif...)</li> </ul> <p>Avant-métré ou métré.</p> <p>Devis quantitatif.</p> <p>Bordereau de livraison.</p>	<p>CITER les fonctions de ces différents documents.</p> <p>IDENTIFIER des dispositions constructives</p> <p>IDENTIFIER et QUANTIFIER le nombre et/ou la quantité de matériaux, produits ou éléments.</p>
<b>S 2.5 - Expression technique orale</b>	
<p>Moyens verbaux et non verbaux (gestuels)</p>	<p>CHOISIR les moyens de communication adaptés à l'interlocuteur et à la situation.</p>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<b>S 3.2 - Confort des personnes (suite)</b>	
<b>3.22 - Confort acoustique</b>	
<p>Notions élémentaires en acoustique : grandeurs caractéristiques d'une source sonore.</p> <p>Modes de propagation d'une source sonore.</p> <p>Réglementation acoustique.</p> <p>Isolation acoustique.</p> <p>Correction acoustique.</p> <p>Solutions constructives.</p>	<p>IDENTIFIER les sources sonores.</p> <p>EXPLIQUER le mode de transmission d'une onde sonore.</p> <p>CITER les objectifs de la réglementation acoustique.</p> <p>RECHERCHER sur les documentations l'indice d'affaiblissement acoustique d'une paroi.</p> <p>ANALYSER ou PROPOSER des dispositifs constructifs de protection contre le bruit.</p> <p>EXPLICITER le phénomène de réverbération d'un local.</p> <p>ANALYSER ou PROPOSER des dispositifs de correction acoustique.</p>
<b>3.23 - Confort lié à l'hygrométrie et à la siccité des ouvrages</b>	
<p>Capillarité, porosité ouverte et fermée.</p> <p>Perméabilité, microporosité.</p> <p>Solubilité.</p> <p>Rétention d'eau.</p>	<p>COMPARER les performances hydriques des matériaux de construction.</p> <p>IDENTIFIER les différents phénomènes physiques de migration des fluides dans les matériaux de construction.</p>
<p>Désordres : salpêtre, efflorescences, moisissures, pourrissement, décollements, corrosion, gélivité...</p>	<p>CITER les facteurs favorisant les désordres.</p> <p>DIFFERENCIER « in situ » les désordres dus à des infiltrations accidentelles ou permanentes, à des remontées capillaires ou à de la condensation.</p> <p>PROPOSER des solutions constructives, curatives ou préventives.</p>
<p>Notion d'hygrométrie.</p> <p>Sens de migration de la vapeur d'eau dans une paroi.</p> <p>Aération et ventilation des locaux (naturelle et mécanique).</p> <p>Origine des condensations.</p> <p>Réglementation.</p>	<p>INTERPRÉTER un relevé hygrométrique de l'air.</p> <p>INTERPRÉTER le diagramme des pressions réelles de vapeur et de condensation</p> <p>INDIQUER le sens du mouvement de la vapeur d'eau dans une paroi.</p> <p>ANALYSER le phénomène de condensation.</p> <p>SITUER la zone de condensation dans une paroi.</p> <p>JUSTIFIER le rôle et la position du pare vapeur.</p> <p>INDIQUER les incidences des condensations sur les ouvrages et sur le confort des personnes.</p> <p>JUSTIFIER la ventilation des locaux.</p> <p>ANALYSER ou PROPOSER des solutions constructives et de remédiation.</p>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<b>S 3.2 - Confort des personnes (suite)</b>	
<b>3.25 - Confort lié à l'esthétique</b>	
<p>Couleurs. Classification, organisation. Harmonies. Dominante, contrastes, tonique, teinte, nuance... Matières. Caractéristique esthétique, rapports visuels.</p>	<p>En référence à des données et en fonction d'un problème à traiter lié au champ professionnel finition : CHOISIR et JUSTIFIER des rapports : - valeur / couleur, - quantité / qualité. SÉLECTIONNER et ASSOCIER des ensembles colorés en fonction de la destination et de l'intention à exprimer.</p>
<b>3.26 - Confort lié à l'environnement coloré</b>	
<p><b>La lumière :</b> - ondes constituantes, - spectre visible et invisible.</p> <p><b>Emission de lumière :</b> - modes d'émission.</p> <p><b>Sources lumineuses :</b> - naturelles, artificielles, - influence de la source lumineuse sur la couleur des objets.</p> <p><b>Réception visuelle :</b></p> <p><b>La couleur des objets :</b> - facteurs d'influence, métamérisme.</p> <p><b>La reproduction des couleurs :</b> - les procédés, - la codification.</p>	<p>DÉFINIR les caractéristiques d'une onde. DÉCODER la représentation graphique d'une onde. IDENTIFIER les caractéristiques d'un spectre. IDENTIFIER les différentes couleurs d'un spectre. CITER les différents modes d'émission de la lumière. CITER les différentes sources lumineuses et leurs caractéristiques. INDIQUER l'influence des caractéristiques de la source lumineuse sur la couleur des objets. DÉFINIR les caractéristiques du processus de la vision : - la vision photopique, vision scotopique, - les contrastes simultanés, - les couleurs complémentaires, - les anomalies de la vision. INDIQUER les différents facteurs qui déterminent la couleur des objets. DÉFINIR le métamérisme. INDIQUER les différents procédés de reproduction des couleurs (addition, soustraction, ...). DÉCODER une couleur à partir des codifications.</p>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<b>S 3.2 - Confort des personnes (suite)</b>	
<b>3.27 - Confort lié à l'environnement architectural</b>	
<p><b>Différents types :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- architecture urbaine,</li> <li>- architecture contemporaine (individuelle, collective),</li> <li>- exemples d'architectures régionales.</li> </ul> <p><b>Principaux éléments architecturaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Moulurations, encadrements...</li> <li>- Colonnes, pilastres, balustres...</li> <li>- Principaux ornements...</li> <li>- Différents procédés : réalisations (pierre, marbre...), staff, carton-pierre, stuc, trompe-l'œil, placage.</li> </ul> <p><b>Fonctions architecturales :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'usage,</li> <li>- de communication,</li> <li>- liées au Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme et au Plan d'Occupation des Sols.</li> </ul> <p><b>Histoire des styles et environnement artistique :</b> Principaux styles : caractères dominants, relation architecture, sculpture, peinture, notions concernant quelques modes ou époques : chinoiserie, art nouveau (modern style)...</p> <p>Réalisations contemporaines : caractéristiques, principales innovations, principaux créateurs.</p>	<p>A partir d'une documentation et des références données :</p> <p>NOMMER les principales réalisations architecturales.</p> <p>SITUER un ensemble dans une période historique française.</p> <p>COMPARER les caractéristiques des réalisations appartenant à des époques ou des lieux différents.</p> <p>ANALYSER les caractéristiques de l'architecture régionale au regard de son environnement.</p> <p>RECONNAITRE les matières utilisées.</p> <p>CITER les matières et procédés ou caractéristiques d'ouvrages, de différentes époques en fonction de critères esthétiques, techniques, fonctionnels, économiques (géographiques)... ou de mode.</p> <p>NOMMER les principaux éléments architecturaux ou de décor.</p> <p>IDENTIFIER et DIFFÉRENCIER les fonctions selon le contexte, historique, géographique, social, culturel...</p> <p>ÉTABLIR les relations entre les choix esthétiques et les contraintes architecturales.</p> <p>RECONNAITRE les contraintes dues à l'environnement.</p> <p>IDENTIFIER les éléments caractérisant les « styles » d'une époque, d'un lieu...</p> <p>IDENTIFIER les relations entre style, structure architecturale, fonction.</p> <p>JUSTIFIER les choix esthétiques et techniques.</p> <p>IDENTIFIER les sources d'inspiration.</p> <p>ÉTABLIR des relations entre réalisation et contexte artistique.</p>
<b>S 3.3 - Protection des personnes</b>	
<b>3.31 - Protection incendie</b>	
<p>Modélisation d'un incendie</p> <p>Classification des bâtiments</p> <p>Classement et comportement des matériaux</p> <p>Comportement des éléments de construction</p> <p>Systèmes de protection intégrés aux constructions</p> <p>Évacuation des locaux</p>	<p>CITER les différentes phases d'un incendie.</p> <p>CITER les objectifs de la réglementation.</p> <p>IDENTIFIER les familles de constructions.</p> <p>CLASSIFIER les matériaux et les ouvrages.</p> <p>CARACTÉRISER les systèmes (colonnes sèches, asperseurs...).</p> <p>CARACTÉRISER les équipements (anti-panique, blocs d'éclairage de sécurité...).</p>
<b>3.32 - Protection passive</b>	
<p>Dispositions réglementaires relatives : à la circulation et aux chutes des personnes, aux matériaux nocifs (amiante, plomb, radon...), aux parasites et nuisibles.</p>	<p>ANALYSER les dispositions constructives retenues pour assurer la sécurité des usagers.</p>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<b>S 4.3 - Phénomènes physiques et chimiques</b>	
<b>4.31 - Phénomènes physiques</b>	
Notions de propriétés physiques : <ul style="list-style-type: none"><li>- aspect</li><li>- plasticité,</li><li>- élasticité,</li><li>- durabilité,</li><li>- adhérence,</li><li>- conductibilité,</li><li>- perméabilité,</li><li>- dilatation,</li><li>- évaporation,</li><li>- dissolutions,</li><li>- conductivité,</li><li>- couleur, viscosité, état de surface, rétractabilité,</li><li>- équilibre hygroscopique, masse volumique,</li><li>- prise, séchage.</li></ul> Méthodologie de contrôle. Normes et règlements.	<p>EXPLOITER les fiches techniques liées aux caractéristiques physiques des matériaux.</p> <p>ÉNONCER et ANALYSER les caractéristiques physiques mécaniques et des matériaux.</p> <p>IDENTIFIER les contraintes du domaine d'utilisation.</p> <p>CHOISIR le produit en adéquation avec le domaine d'emploi.</p> <p>ÉVALUER le taux d'humidité d'un matériau.</p> <p>IDENTIFIER et EXPLIQUER les phénomènes de rétractabilité.</p> <p>ÉNONCER et EXPLIQUER les phénomènes de prise.</p> <p>DÉFINIR les principes de séchage.</p> <p>ÉNONCER les causes et conséquences d'un mauvais séchage.</p> <p>ÉNONCER les causes et conséquences du vieillissement.</p> <p>PROPOSER des solutions permettant d'assurer la durabilité.</p> <p>EXPLOITER les documents normatifs relatifs à l'humidité et à la rétractabilité.</p> <p>ÉVALUER les variations dimensionnelles.</p> <p>COMPARER les états de surfaces.</p> <p>CONTRÔLER la viscosité.</p>
<b>4.32 - Phénomènes chimiques</b>	
Notions sur les caractéristiques chimiques des principaux matériaux du secteur professionnel. Notions sur les réactions chimiques : <ul style="list-style-type: none"><li>- oxydation,</li><li>- altération</li><li>- carbonatation</li><li>- phénomènes de séchage des produits</li><li>- saponification,</li><li>- prise,</li><li>- adhérence,</li><li>- mouillabilité, etc.</li></ul> Compatibilité des produits employés. Traitements de surface : <ul style="list-style-type: none"><li>- décapage,</li><li>- protection métallique,</li><li>- protection non métallique.</li></ul> Méthodologie de contrôle. Normes et règlements.	<p>EXPLOITER les documents techniques et normatifs.</p> <p>ÉNONCER les principales caractéristiques chimiques.</p> <p>EXPLOITER les documents techniques et normatifs.</p> <p>CHOISIR un moyen de contrôle adapté.</p> <p>ÉNONCER les principaux procédés et CITER leur domaine d'application.</p>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<b>S 5.1 - Ouvrages du bâtiment</b>	
<p>Connaissances générales du bâtiment</p> <p>Facteurs influant sur l'architecture (région, histoire, climat).</p> <p>Systèmes de construction (bois, acier, béton...).</p> <p>Typologie des bâtiments :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- types de bâtiment : habitat individuel, collectif, lieux de travail et loisirs, établissements et centres culturels, sociaux, scolaires, sportifs, commerciaux...</li> <li>- fonctions d'usage,</li> <li>- fonctions technologiques,</li> <li>- terminologie - description : structure, enveloppe (remplissage des structures...), équipements techniques, différents corps d'état.</li> </ul>	<p>INDIQUER et LOCALISER les principaux ouvrages.</p> <p>DÉFINIR la ou les fonctions principales de chacun de ces ouvrages.</p> <p>DIFFÉRENCIER les types d'ouvrages par leurs fonctions et les techniques employées.</p> <p>INDIQUER la terminologie courante, spécifique à ces ouvrages.</p>
<b>S 5.2 - Matériaux du bâtiment</b>	
<p>Minéraux.</p> <p>Matériaux d'isolation et d'étanchéité.</p> <p>Métaux (acier, aluminium...).</p> <p>Matériaux de synthèse.</p> <p>Produits verriers.</p> <p>Bois et ses dérivés.</p> <p>Plâtre et dérivés.</p> <p>Ciment et dérivés.</p> <p>Matériaux de revêtement (sol, mu...).</p> <p>Matériaux divers.</p> <p>Produits de protection.</p> <p>Désignation normalisée.</p> <p>Domaine d'utilisation.</p> <p>Performances écologiques.</p> <p>Réglementation en vigueur.</p>	<p>CLASSER les produits d'usage courant par famille ou variétés.</p> <p>ÉNONCER les critères de classement et d'identification des familles de matériaux.</p> <p>IDENTIFIER les caractéristiques commerciales et/ou normalisées.</p> <p>EXPLOITER des fiches techniques et abaques liés aux caractéristiques physiques, chimiques et mécaniques des produits.</p> <p>CITER leur domaine d'application.</p> <p>IDENTIFIER l'impact environnemental des matériaux ou produits utilisés (fabrication, transport, mise en œuvre, recyclage).</p>
<b>S 5.3 - Ouvrages du secteur professionnel</b>	
<b>5.31 - Familles d'ouvrages</b>	
<p>Produits de finition.</p> <p>Revêtements muraux.</p> <p>Revêtements de sol.</p> <p>Cloison.</p> <p>Enduit.</p> <p>Matériaux isolant.</p> <p>Plafonds suspendu.</p> <p>Éléments décoratifs.</p>	<p>IDENTIFIER les caractéristiques : fonctionnelles, principales, secondaires.</p> <p>EXPLOITER les documentations techniques associées à la mise en œuvre des ouvrages (normes, D.T.U, ...).</p> <p>JUSTIFIER le choix d'un ouvrage en tenant compte des normes, des réglementations et des recommandations.</p> <p>PRENDRE en compte la dimension environnementale</p>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<b>S 5.3 - Ouvrages du secteur professionnel (suite)</b>	
<b>5.32 - Supports courants du bâtiment</b>	
<p>Identification, classification. Caractéristiques physiques et chimiques. Normes et règlements. Méthodologie de contrôle.</p>	<p>RECONNAÎTRE et IDENTIFIER les supports courants. INDIQUER les classifications d'un support. INDIQUER les classes de parement. ÉNONCER les caractéristiques physiques et chimiques. EXPLOITER les documents. CHOISIR un moyen de contrôle adapté.</p>
<b>S 5.4 Notions d'électricité</b>	
<p>La réglementation électrique. Notions pratiques d'électricité (tension - intensité - puissance). Raccordements à un dispositif prévu. Principe de sécurité. Règles de travail et de sécurité à l'atelier et sur chantier.</p>	<p>EXPLOITER les documents normatifs. IDENTIFIER les symboles. COMMENTER l'espace volume enveloppe / volume de protection. SITUER la position des gaines et des boîtiers. DIFFÉRENCIER une phase d'un neutre, d'une terre, par la couleur des fils. EXPLICITER le rôle d'un fusible, d'un disjoncteur, d'une prise de terre. CHOISIR le calibre d'un fusible en fonction de la protection à assurer. JUSTIFIER l'emploi d'un disjoncteur différentiel de 30 mA. DONNER les distances minimales à respecter pour travailler près d'une ligne électrique dont la tension est &gt; 57000 volts et &lt; 57000 volts. INDIQUER les précautions à prendre lorsque ces distances ne sont pas respectées. JUSTIFIER l'emploi d'appareil : - à protection contre la pénétration d'eau., - de classe I, II, III. JUSTIFIER l'emploi d'un transformateur TBT. INDIQUER les caractéristiques et les conditions d'emploi : - d'une baladeuse normalisée, d'un enrouleur de câble normalisé, d'un coffret de chantier électrique. CONTRÔLER les conditions d'emploi d'une machine (tension, câble...). CITER les premiers soins à donner à un accidenté.</p>
<b>S 5.5 - Histoire des techniques</b>	
<p>Évolution des techniques et des matériaux. Ouvrages anciens (composition, technique de réalisation, fonctionnement, style, contraintes d'intervention...).</p>	<p>CARACTÉRISER les évolutions (architecture, matériaux, techniques de mise en œuvre). SITUER l'ouvrage dans un contexte historique, régional avec ses particularités. IDENTIFIER les matériaux et la constitution d'un ouvrage ancien de la profession.</p>

S6	SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	
Connaissances (Notions, concepts)		Limites de connaissances
<b>S 6.1 - Principes généraux, prévention, connaissances des principaux risques</b>		
<b>6.11 - Acteurs de la prévention</b>		
Acteurs dans l'entreprise : le chef d'entreprise, ses représentants, le C.H.S.C.T. Acteurs externes : l'O.P.P.B.T.P., la C.A.R.S.A.T, l'I.N.R.S., l'Inspection et médecine du travail, le coordonnateur de sécurité.	ÉNONCER les missions générales de ces acteurs, IDENTIFIER l'interlocuteur adapté à un problème de sécurité.	
<b>6.12 - Réglementation</b>		
Lois, décrets et réglementation en vigueur. Plan de prévention : <ul style="list-style-type: none"> <li>- plan général de coordination (PGC),</li> <li>- plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS),</li> <li>- document unique (D.U.),</li> <li>- autorisation préalable (permis de feu...),</li> </ul> Évaluation des risques professionnels.	REPÉRER le plan organisant la sécurité d'un chantier et les dispositions liées à son poste de travail.	
<b>6.13 - Risques d'accident</b>		
Les risques liés au poste de travail. Les risques liés à la co-activité du chantier.	IDENTIFIER les principaux risques liés à son poste de travail et aux activités du chantier.	
<b>6.14 - Risques d'atteintes à la santé</b>		
Les principales maladies professionnelles reconnues dans le B.T.P.	ASSOCIER à chaque risque : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les équipements de protection collectifs et individuels adaptés,</li> <li>- les consignes et autorisations en vigueur.</li> </ul>	
<b>6.15 - Hygiène</b>		
Réglementation hygiène sur les chantiers.	IDENTIFIER les principales nuisances de son poste de travail responsables d'atteintes à la santé. ASSOCIER à chaque nuisance : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les équipements de protection collectifs et individuels adaptés,</li> <li>- les consignes et autorisations en vigueur.</li> </ul> REPERER les installations mises à disposition sur le chantier (vestiaires, sanitaires, réfectoire, douches ...).	
<b>6.16 - Travail en hauteur.</b>		
Réglementations et recommandations en vigueur.	IDENTIFIER les équipements de protection adaptés à une tâche réalisée en hauteur (échafaudage, garde-corps, nacelles, ...). SIGNALER les situations non protégées ou les équipements inadaptés.	

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<b>S 6.1 - Principes généraux, prévention, connaissances des principaux risques (suite)</b>	
<b>6.17 - Risque électrique.</b>	
La réglementation électrique.	REPERER les risques de contact avec un élément sous tension (coffrets ouverts, isolants défectueux, lignes aériennes, enterrées et encastrées, ...). SIGNALER les situations de voisinage avec la tension. CITER les précautions à prendre.
<b>6.18 - Risque chimique et lié aux poussières.</b>	
Fiches techniques. Fiches de données de sécurité des produits.	REPERER les produits toxiques ou dangereux (décodage des étiquettes et fiches de données de sécurité des produits). LISTER les consignes d'utilisation et utiliser les équipements de protection adaptés.
<b>6.19 - Machines portatives électriques et pneumatiques, appareils sous pression.</b>	
Fiches et notices techniques.	CHOISIR et VERIFIER la machine adaptée à sa tâche. ASSURER la maintenance de premier niveau (nettoyage et changement de consommables). SIGNALER les éléments défectueux.
<b>S 6.2 - Conduite à tenir en cas d'accident</b>	
La formation Sauveteur Secouriste du Travail (S.S.T.).	ASSURER la protection, l'examen, l'alerte et le secours.
<b>S 6.3 - Manutentions manuelles et mécaniques, poste de travail</b>	
La formation Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (P.R.A.P.). Les règles d'économie d'effort.	ORGANISER le poste de travail pour les manutentions et les déplacements. METTRE EN ŒUVRE les principes de sécurité et d'économie d'effort pour lever, porter, déplacer une charge. ÉVALUER les manipulations et manutentions. CHOISIR Les équipements de manutentions mécaniques. ORGANISER et OPTIMISER les postes de travail.
<b>S 6.4 - Protection du poste de travail et son environnement</b>	
<b>6.41 - Protection et signalisation.</b>	
Fiches techniques. Fiches de données de sécurité des produits. Classement et réaction au feu des matériaux. Classement des bâtiments.	REPÉRER les matériaux et produits inflammables. IDENTIFIER les risques de dégradation aux abords de l'intervention. SIGNALER ou REPÉRER la signalisation et ASSURER sa pérennité (port du casque, circulation...) VÉRIFIER la ventilation des locaux. Vérifier les éléments de protection de son poste de travail.

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<b>S 6.4 - Protection du poste de travail et son environnement (suite)</b>	
<b>6.42 - Évacuation des déchets.</b>	
Schéma organisationnel de gestion et d'élimination des déchets (SOGED). Schéma d'organisation et de suivi de l'évacuation des déchets (SOSED). Plan d'assurance environnement (PAE). Documents de l'ADEME, des branches professionnelles...	DISTINGUER les trois classes principales de déchets. REPÉRER les circuits d'élimination des déchets sur le chantier et des effluents. TRIER en fonction des réceptacles spécifiques et de la nature des déchets. GÉRER les résidus de nettoyage des outils. CONTROLLER l'élimination des fluides.
<b>6.43 - Nuisances sonores.</b>	
Réglementation en vigueur.	IDENTIFIER les horaires de tolérance en fonction du voisinage.
<b>S 6.5 - Risques spécifiques</b>	
<b>6.51 - Reconnaissance des ouvrages existants.</b>	
Ouvrages aériens, enterrés et de surface. Appareils de détection.	REPERER les ouvrages existants et leurs protections. IDENTIFIER les réseaux (énergies...). UTILISER un appareil de détection.
<b>6.52 - Équipements spécifiques.</b>	
Chalumeaux découpeurs, électroportatifs.	REPÉRER les matériaux et produits inflammables ou dégradables aux abords de l'intervention. VÉRIFIER la ventilation des locaux.
<b>6.53 - Incendie.</b>	
Classement et réaction au feu des matériaux. Classement des bâtiments (habitations, ERP, IGH, ...).	ASSOCIER les caractéristiques des matériaux au classement des bâtiments : - réaction au feu, - résistance au feu.

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<b>S 7.1 - Moyens et techniques d'assemblage et de montage</b>	
<p>Assemblages mécaniques démontables ou non démontables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- différents éléments de liaisons (vis, équerres, pièces de jonction, éléments sertis, vis auto taraudeuse...),</li> <li>- désignation et représentation normalisée,</li> <li>- résistance des éléments,</li> <li>- règles de mise en œuvre,</li> <li>- assemblage (pose collée, pose clippée),</li> <li>- conception et préparation des joints, des surfaces...</li> </ul> <p>Moyens et techniques de montage.</p> <p>Caractéristiques opératoires relatives aux domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- technique,</li> <li>- géométrique,</li> <li>- dimensionnel,</li> <li>- économique et esthétique.</li> </ul> <p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- graphiques (plans, coupes, schémas, plans de montage, fiches techniques),</li> <li>- matériels.</li> </ul>	<p>IDENTIFIER les différents types de liaisons.</p> <p>CHOISIR les éléments de liaison.</p> <p>ÉNONCER les conditions, les précautions à respecter, les mesures à prendre.</p> <p>ÉNUMÉRER les différents moyens d'assemblage.</p> <p>CITER les domaines d'utilisation.</p> <p>DÉCRIRE la mise en œuvre.</p> <p>IDENTIFIER, CLASSER, CHOISIR les accessoires et produits utilisés lors du montage.</p> <p>DÉTERMINER les conditions de mise en œuvre pour un assemblage donné.</p> <p>IDENTIFIER et CHOISIR les outillages de montage et de réglage.</p> <p>DÉTERMINER la chronologie des séquences.</p> <p>CITER et ANALYSER les caractéristiques opératoires.</p> <p>ÉNONCER leur règle d'utilisation en sécurité.</p>
<b>S 7.2 - Moyens et techniques de finition</b>	
<p>Finitions et surfacage.</p> <p>Processus de mise en œuvre.</p> <p>Modalités de choix d'un matériau et matériel.</p> <p>Dispositions constructives (Normes et règlements).</p>	<p>INDIQUER les travaux préparatoires et les travaux d'apprêt imposés par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la nature du subjectile,</li> <li>- l'état de surface du subjectile,</li> <li>- la finition désirée,</li> <li>- le contexte d'intervention.</li> </ul> <p>JUSTIFIER le choix des matériaux.</p> <p>COMMENTER la fiche technique d'un matériau.</p> <p>JUSTIFIER les dispositions particulières.</p> <p>COMMENTER les règles de mise en œuvre.</p> <p>IDENTIFIER et CHOISIR le matériel de mise en œuvre.</p> <p>ÉNONCER les règles de sécurité.</p> <p>PRENDRE en compte la dimension environnementale.</p>
<b>S.7.3 - Moyens et techniques de contrôle</b>	
<p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôle géométrique : instruments de contrôle géométrique (équerre, niveau laser, rapporteur d'angle...),</li> <li>- contrôle dimensionnel : instruments de contrôle de longueur (mètre, pige, laser, calibre à coulisse...),</li> <li>- contrôle qualitatif : visuel, normes,</li> <li>- contrôle quantitatif : fiche de suivi.</li> </ul>	<p>LISTER les principaux contrôles à effectuer et ÉNONCER le principe de leur procédé.</p> <p>DÉFINIR le contrôle en fonction du travail à réaliser.</p> <p>ÉNONCER et CHOISIR les moyens adéquats en fonction du type de contrôle.</p>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<b>S.7.4 - Moyens et techniques de manutention, de stockage.</b>	
Moyens de conditionnement, de stockage et de manutention (moyens manuels et mécaniques) : - caractéristiques des produits et ouvrages à déplacer (masse, volume, conditions d'équilibre), - principes de conditionnement et de stockage. Documents de gestion de chantier (bordereau de livraison, calendrier d'intervention).	DÉTERMINER les aires, les lieux de stockage et les accès. IDENTIFIER les principaux moyens de manutention. IDENTIFIER et EXPLOITER les documents de livraison
<b>S 7.5 - Moyens et techniques d'implantation</b>	
Références (origine, trait de niveau, symétrie, ...) Établissement d'une référence : méthodes et moyens (niveau, laser...) Repères normatifs (réseaux, D.T.U.).	IDENTIFIER les références existantes. ÉTABLIR les références manquantes sur un support existant. CHOISIR la méthode et les moyens adéquats. LIRE et INTERPRÉTER les documents normatifs ou les plans nécessaires.

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<b>S 9.6 - Gestion de la sécurité</b>	
<b>9.61 - Plan particulier de sécurité et de protection de la santé (P.P.S.P.S.)</b>	
Extrait de P.P.S.P.S. Plan général de coordination (PGC).	ÉNONCER les objectifs et DÉCRIRE les procédures. LISTER les différentes étapes du PPSPS et son implication dans les choix techniques retenus. CITER les obligations réglementaires vis-à-vis de l'hygiène et la sécurité du personnel.
<b>9.62 - Méthodologie d'analyse et de maîtrise des risques</b>	
Risques : physiques, chimiques, mécaniques, électriques, d'origine gestuelle et posturale, liés à l'organisation...	IDENTIFIER les différents risques. EXPLOITER les documentations des organismes habilités.
<b>9.63 - Association des moyens aux risques encourus</b>	
Prévention : intégrée, collective, individuelle.	ANALYSER la fonction des différents dispositifs de prévention. JUSTIFIER les moyens à mettre en œuvre.
<b>9.64 - Consignes et procédures de sécurité à respecter</b>	
Documents spécifiques.	IDENTIFIER les différentes consignes et procédures. EXPLOITER les documentations des organismes habilités.
<b>9.65 - Facteurs influant sur la sécurité</b>	
Poste de travail Circulation : des personnels, des véhicules, des matériaux. Stockage.	ANALYSER les postes de travail. IDENTIFIER les différents facteurs influant sur la sécurité. DÉFINIR les différentes circulations.
<b>S 9.7 - Gestion de l'environnement et des déchets</b>	
Schéma organisationnel de gestion et d'élimination des déchets (SOGED). Schéma d'organisation et de suivi de l'évacuation des déchets (SOSED). Plan d'assurance environnement (PAE). Documents de l'ADEME, des branches professionnelles...	DÉFINIR et les dispositifs de protection en fonction des risques. METTRE en place ces dispositifs. IDENTIFIER les catégories de déchets produits par le chantier. DÉFINIR les zones de tri et de stockage des déchets. PRÉPARER les circuits d'élimination des déchets du chantier et des effluents.

**DOSSIER DE QUESTIONNEMENT**

ÉTUDE 1	page 2
ÉTUDE 2	page 3
ÉTUDE 3	page 4
ÉTUDE 4	page 5
ÉTUDE 5	page 6

## ÉTUDE 1 : PROPOSER DES SÉQUENCES D'ENSEIGNEMENTS

Dans le cadre des travaux à réaliser pour la mairie de Brassempouy, il est nécessaire de planifier les séquences d'enseignement liées à la préparation des travaux et à leurs réalisations dans un second temps, par les élèves.

### CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Niveau de classe : 1<sup>ère</sup> bac pro « aménagement finition du bâtiment ».

Situation dans l'année : Premier semestre de l'année scolaire.

### TRAVAIL DEMANDÉ

#### 1-1- PROPOSER DES SEQUENCES D'ENSEIGNEMENTS (préparation du chantier) – DR1

Conformément au CCTP, une visite préalable du chantier est obligatoire. Cette visite, avec l'ensemble de la classe, est à organiser.

**Sur le DR1**, Il est demandé au candidat, de proposer des séquences d'enseignements possibles, qui viennent en amont de la réalisation des travaux. Les activités proposées concernent l'étude du dossier, la préparation du chantier y compris la reconnaissance et le contrôle de la conformité des supports.

Le candidat précisera :

- les activités proposées aux élèves ;
- les objectifs pédagogiques ;
- les compétences visées ;
- les savoirs qui y sont associés.

#### 1-2 - ÉTABLIR LE DOCUMENT PRÉPARATOIRE À LA VISITE DE CHANTIER – DR2

(salle du conseil, hall d'entrée, accueil mairie et agence postale)

Dans le cadre de la visite du chantier, les élèves sont amenés à effectuer la reconnaissance et le contrôle des supports.

**Sur le DR2**, il est demandé au candidat, d'établir un document de reconnaissance et de contrôle des supports, destiné aux élèves. Ce document sera renseigné par les élèves au cours de la visite. Les candidats indiqueront pour les pièces concernées et pour les éléments d'ouvrage (murs, plafond et boiserie):

- les points de contrôle à effectuer (planéité, humidité...),
- les moyens ou matériels utilisés,
- les tolérances...

## ÉTUDE 2 : ÉVALUER LES ÉLÈVES

À la suite de la visite relative à la reconnaissance et contrôle des supports, il est prévu une évaluation sommative, visant à vérifier le degré de maîtrise des compétences mises en œuvre.

### CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Niveau de classe : 1<sup>ère</sup> bac pro « aménagement finition du bâtiment ».

Situation dans l'année : Premier semestre de l'année scolaire.

### TRAVAIL DEMANDÉ

#### 2 - CONSTRUIRE L'ÉVALUATION DES ÉLÈVES – DR3

**Sur le DR3**, Il est demandé au candidat, de proposer une fiche d'évaluation, pour la compétence ci-dessous :

- C3.3 Contrôler la conformité des supports et des ouvrages.

Le candidat précisera les critères à évaluer pour atteindre la compétence ainsi que les différents éléments mis à disposition des élèves (documents, matériaux, matériels...).

## ÉTUDE 3 : CONSTRUIRE UNE SÉANCE PÉDAGOGIQUE

Dans la salle du conseil, il est prévu la pose de papier peint à raccord sauté.

Afin de préparer les élèves à ce savoir-faire, une séance de travaux pratiques est envisagée au sein de l'atelier du lycée. Ce TP sera précédé d'une séance en salle d'études afin d'expliquer les particularités du débit du papier peint à raccord sauté.

### CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Niveau de classe : 1<sup>ère</sup> bac pro « aménagement finition du bâtiment ».

Situation dans l'année : Premier semestre de l'année scolaire.

### TRAVAIL DEMANDÉ

#### 3-1 CONSTRUIRE LE DÉROULEMENT D'UNE SÉANCE PÉDAGOGIQUE - DR4

**Sur le DR4**, il est demandé au candidat de proposer un déroulement de séance pédagogique lié au calcul de débit d'un papier peint à raccord sauté.

Pour cette séance, il est mis à disposition une salle d'études, attenante à l'atelier, équipée d'un vidéoprojecteur, de 12 postes informatiques équipés des logiciels courants de bureautique, d'une connexion internet ainsi qu'un espace réservé sur le plateau technique de l'atelier.

Le candidat précisera sa stratégie pédagogique afin d'atteindre l'objectif fixé :

- organisation du travail à chaque étape ;
- support de communication (document papier, numérique, film, échantillons, démonstration...);
- lieu approprié (salle de cours, atelier) ;
- type d'évaluation envisagé (en cours et/ou en fin de séance, formative ou sommative).

Autant que possible, le candidat prendra en compte l'hétérogénéité des élèves.

#### 3-2 RÉDIGER UNE FICHE DE SYNTHÈSE - DR5

À la fin de la séance, une fiche de synthèse relative au calcul de quantité et d'implantation des lés (raccord sauté) pour un périmètre donné, est transmise aux élèves.

**Sur le DR5**, il est demandé au candidat de proposer une fiche de synthèse à destination des élèves. Le candidat étalera, autant que possible, sa fiche par des schémas lorsque cela sera nécessaire.

## ÉTUDE 4 : PROPOSER DES SOLUTIONS ESTHÉTIQUES

Dans le cadre des EGLS (Enseignements Généraux Liés à la Spécialité), les arts appliqués sont associés au projet de rénovation et de réaménagement du hall d'entrée de la mairie de Brassempouy. Cette participation permet d'aborder avec les élèves, les connaissances associées S3.25 « confort lié à l'esthétique » et S3.26 « confort lié à l'environnement coloré ».

Les élèves auront à proposer une composition graphique et chromatique esthétique en s'appuyant sur les caractéristiques du style « art déco Basque ».

Cette composition sera réalisée sur un panneau rectangulaire accroché sur le plus grand mur du hall d'entrée.

L'ensemble, composition et couleurs, devra faire référence au style et aux couleurs utilisés à cette époque.

### CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Niveau de classe : 1<sup>ère</sup> bac pro « aménagement finition du bâtiment ».

Situation dans l'année : Premier semestre de l'année scolaire.

### TRAVAIL DEMANDÉ

#### 4-1 ANALYSER LES SPÉCIFICITÉS de « l'art déco Basque » - DR 6

**Sur le DR6**, il est demandé d'analyser les spécificités de « l'art déco Basque » en précisant les principales caractéristiques accompagnées d'exemples.

#### 4-2 SÉLECTIONNER ET REPRODUIRE TROIS COULEURS

**Sur le DR6**, il est demandé de sélectionner et de reproduire trois couleurs (hormis le noir et le blanc) représentatives du style régional « art déco Basque ».

#### 4-3 RÉALISER UNE COMPOSITION GRAPHIQUE ET CHROMATIQUE

**Sur le DR7**, il est demandé de proposer une composition graphique respectant le style art déco Basque (tracés géométriques et motifs). Les motifs pourront être répétés une ou plusieurs fois si nécessaire.

Dans un deuxième temps, il est demandé au candidat de réaliser la mise en couleurs de leur composition graphique en utilisant les couleurs sélectionnées précédemment.

*Technique : crayons-pastels.*

## **ÉTUDE 5 : INSCRIRE SON INTERVENTION DANS UN CADRE COLLECTIF**

Les enseignements généraux liés à la spécialité font le lien entre l'enseignement général et le champ professionnel. Démontrant la cohérence de l'ensemble de la formation, ils reposent sur les opportunités d'enrichissement et d'ouverture qu'offrent les disciplines générales à la spécialité préparée par les élèves.

### **CONTEXTE DE L'ETUDE**

Niveau de classe : 1<sup>ère</sup> bac pro « aménagement finition du bâtiment ».

Situation dans l'année : Premier semestre de l'année scolaire.

### **TRAVAIL DEMANDÉ**

Afin de donner du sens aux enseignements du domaine général et favoriser la complémentarité des enseignements, un travail en interdisciplinarité est envisagé en utilisant le dispositif des EGLS.

### **5 - TRAVAILLER EN INTERDISCIPLINARITE AUTOUR DE LA RÉALISATION DU CHANTIER**

**Sur le DR 8**, il est demandé de proposer, de manière succincte, des activités pédagogiques pouvant être proposées aux élèves dans le cadre des enseignements généraux liés à la spécialité et en lien avec la réalisation du chantier.

**DOSSIER RÉPONSES****ÉTUDE 1**

DR1 pages 2 à 4

DR2 page 5

**ÉTUDE 2**

DR3 page 6

**ÉTUDE 3**

DR4 pages 7 et 8

DR5 pages 9 et 10

**ÉTUDE 4**

DR6 page 11

DR7 page 12

**ÉTUDE 5**

DR8 page 13

Nom de famille :

(Suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



Prénom(s) :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro  
Inscription :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Né(e) le :

--	--	--	--	--	--	--	--	--

(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : ..... Section/Sécialité/Série : .....

Epreuve : ..... Matière : ..... Session : .....

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur **CHAQUE** feuille officielle, la zone d'identification en **MAJUSCULES**.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque **PAGE** (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

EFE BPR 1

**DR1**

**Tous les documents réponses sont à rendre,  
même non complétés.**

## ÉTUDE 1-1 : PROPOSER DES SÉQUENCES D'ENSEIGNEMENT

DR 1

N°	Activités proposées aux élèves	Objectifs pédagogiques (en lien avec le chantier)	Compétences visées	Savoirs ou connaissances associés pouvant être abordés
<b>ÉTUDE ET EXPLOITATION DU DOSSIER TECHNIQUE</b>				
1	<p>Étude du dossier technique</p>	<p>Identifier les documents afin de préparer la réalisation du chantier CCAG, CCTP ...</p> <p>Situer les zones d'intervention sur les plans.</p> <p>Lister les prestations attendues pour ce chantier.</p> <p>Rechercher les performances techniques attendues des produits préconisés.</p> <p>Effectuer une première recherche de produits (fiches techniques) répondants aux préconisations du CCTP.</p>	<p><b>C1.1 Décoder et analyser les données de définition</b></p> <p>Identifier, reconnaître et classer les différents documents.</p> <p>Rechercher, sélectionner et analyser des informations.</p> <p>Extraire les données utiles à la réalisation du chantier.</p>	<p>S0 - Enjeux énergétiques et environnementaux</p> <p>S1.1 Intervenants</p> <p>S1.2 Procédures administratives</p> <p>S2.2 Dossiers techniques</p> <p>S4.1 Analyse et étude d'un ouvrage</p> <p>...</p>

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

## ÉTUDE 1-1 : PROPOSER DES SÉQUENCES D'ENSEIGNEMENT (suite)

DR 1

N°	Activités proposées aux élèves	Objectifs pédagogiques (en lien avec le chantier)	Compétences visées	Savoirs ou connaissances associés pouvant être abordés
<b>PRÉPARATION, ORGANISATION DU CHANTIER</b>				

Tournez la page S.V.P.

# ÉTUDE 1-1 : PROPOSER DES SÉQUENCES D'ENSEIGNEMENT (suite)

DR 1

N°	Activités proposées aux élèves	Objectifs pédagogiques (en lien avec le chantier)	Compétences visées	Savoirs ou connaissances associés pouvant être abordés
<b>RECONNAISSANCE ET CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ DES OUVRAGES</b>				

**Nom de famille :**

(Suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage)

**Prénom(s) :****Numéro  
Inscription :****Né(e) le :**

(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

**Concours / Examen :** ..... **Section/Sécialité/Série :** .....**Epreuve :** ..... **Matière :** ..... **Session :** .....**CONSIGNES**

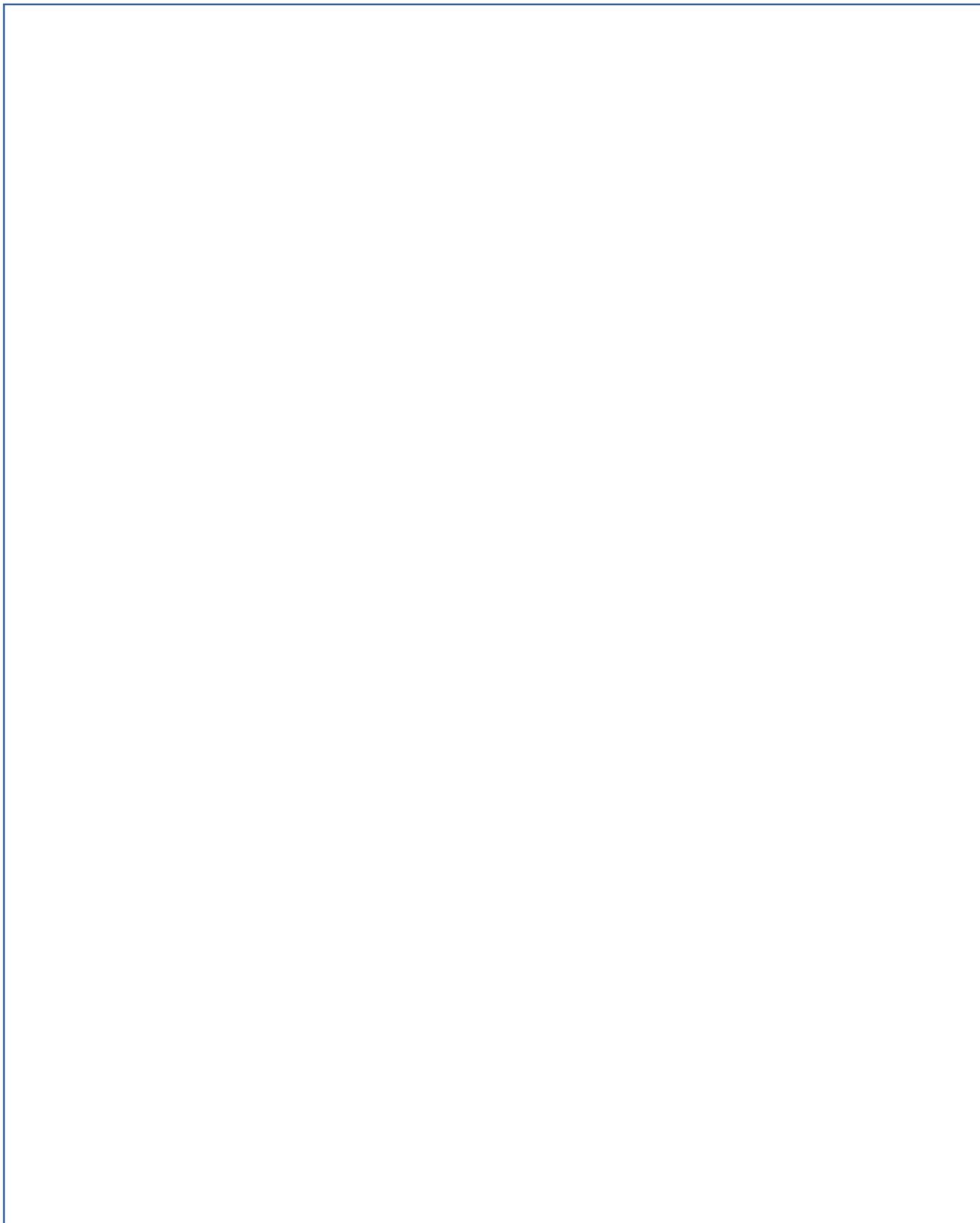
- Remplir soigneusement, sur **CHAQUE** feuille officielle, la zone d'identification en **MAJUSCULES**.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque **PAGE** (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

EFE BPR 1

**DR2 - DR3****Tous les documents réponses sont à rendre,  
même non complétés.**

**NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE**

Fiche de reconnaissance et contrôle des supports





**NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE**

### ÉTUDE 3-1 : FICHE DE DÉROULEMENT D'UNE SÉANCE PÉDAGOGIQUE

DR 4

<b>Classe:</b> 1ère BAC PRO AFB	Activité: Poser du papier peint à raccord sauté (salle du conseil mairie de Brassempouy)	Durée : 1 heure
<b>Compétence :</b>	Objectif de la séance :	Matériel :
	Prérequis :	

ÉTAPE DE LA SÉANCE	SUPPORTS UTILISÉS	DÉROULEMENT DE LA SÉANCE		Durée Estimée
		Activité de l'enseignant	Activité des élèves	
Accueil des élèves	Espace numérique du lycée	Contrôle des présents		2 mn

### ÉTUDE 3-1 : FICHE DE DÉROULEMENT D'UNE SÉANCE PÉDAGOGIQUE (suite)

DR 4

ÉTAPE DE LA SÉANCE	SUPPORTS UTILISÉS	DÉROULEMENT DE LA SÉANCE (suite)		Durée Estimée
		Activité de l'enseignant	Activité des élèves	

Nom de famille :

(Suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage)



Prénom(s) :

Numéro  
Inscription :

Né(e) le :

(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : ..... Section/Specialité/Série : .....

Epreuve : ..... Matière : ..... Session : .....

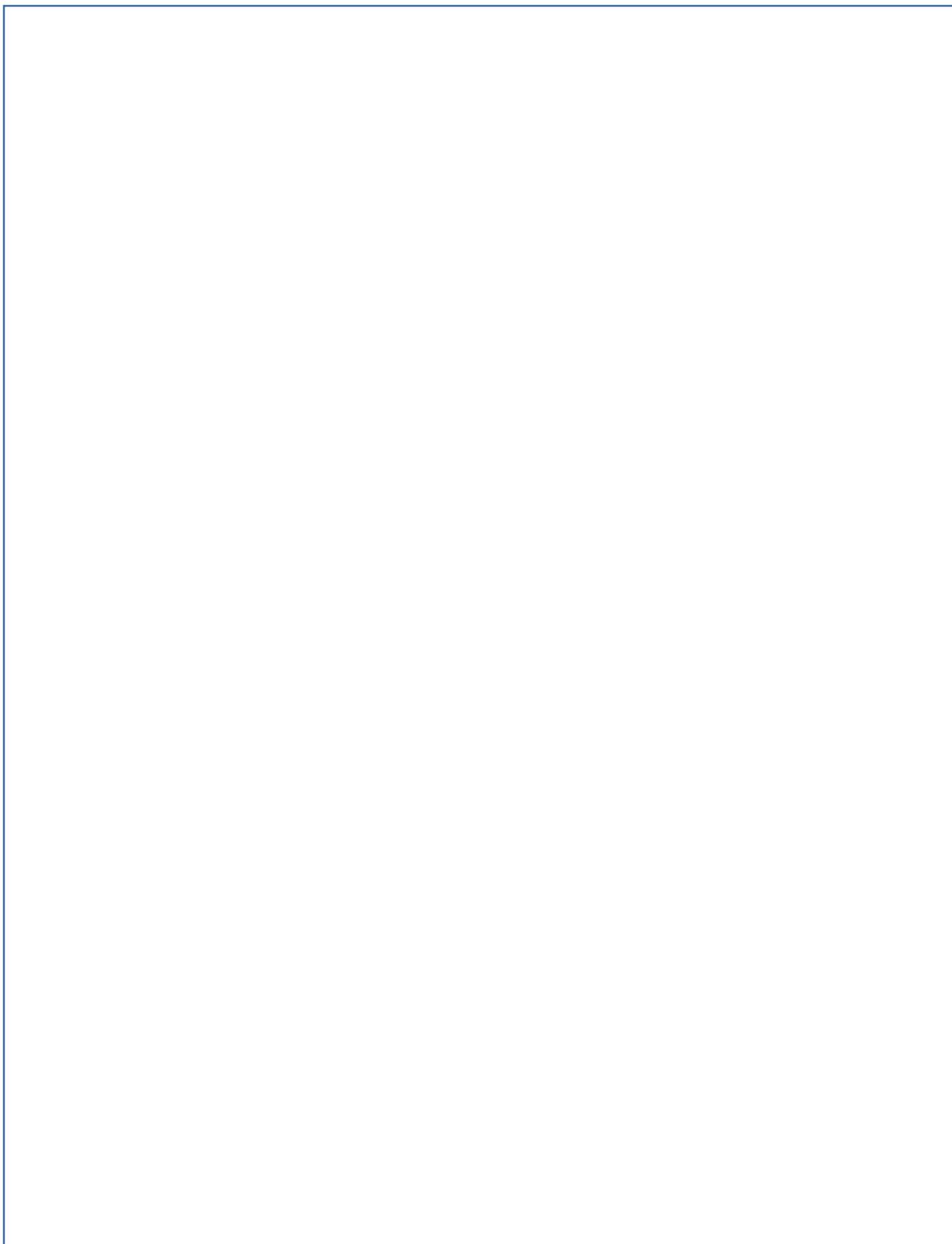
**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

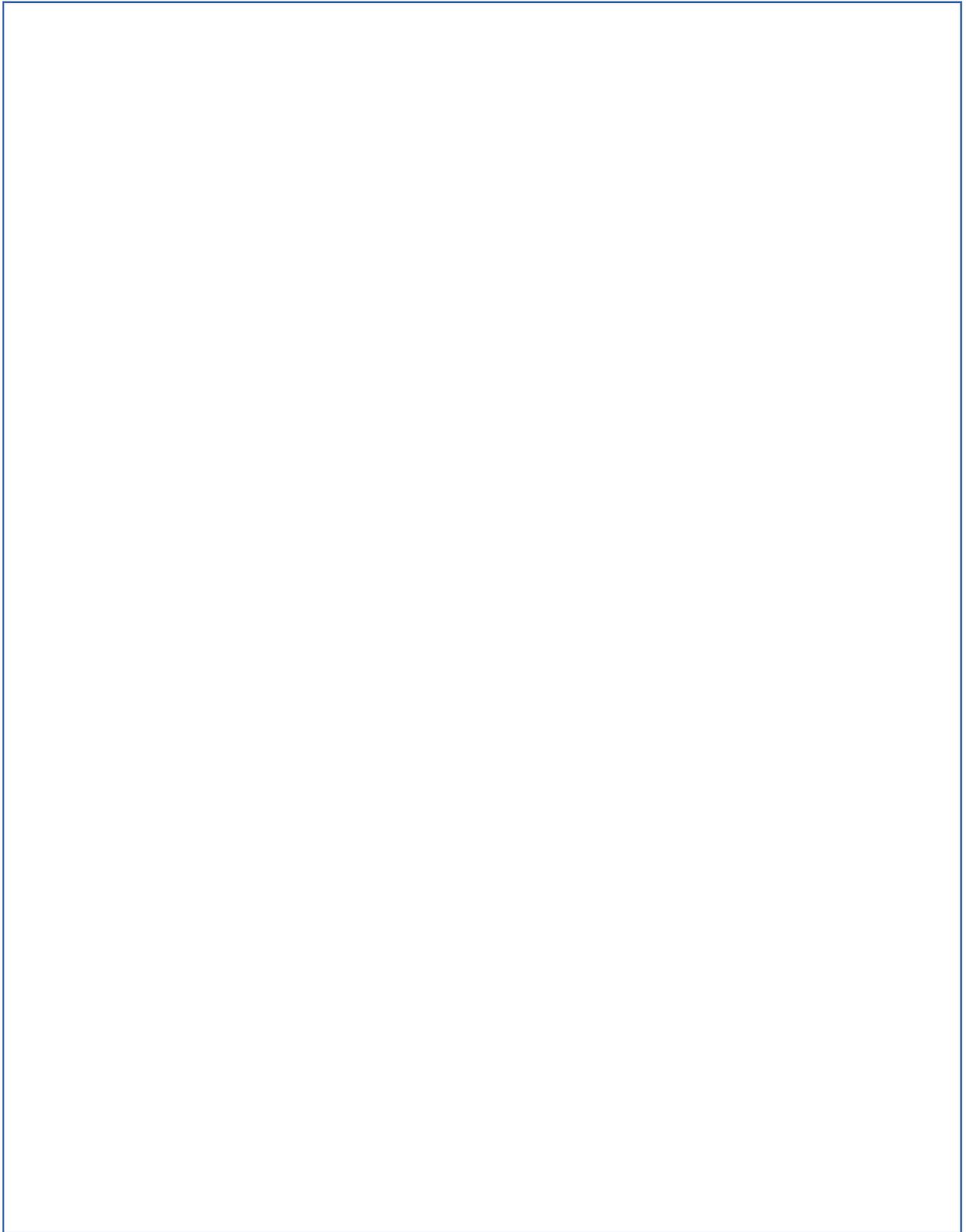
EFE BPR 1

**DR5****Tous les documents réponses sont à rendre,  
même non complétés.**

**NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE**



Débit et implantation d'un papier peint à raccord sauté





**ÉTUDE 4-1 : ANALYSER LES SPÉCIFICITÉS DE L'ART DÉCO BASQUE**

**DR 6**

	<b>Caractéristiques</b>	<b>Exemples de réalisation</b>
<b>Types de lignes</b>	Géométriques	Angles droits, courbes ....
<b>Type de motifs</b>		
<b>Type de couleurs</b>		

**ÉTUDE 4-2 SÉLECTIONNER et REPRODUIRE 3 COULEURS REPRÉSENTATIVES DU STYLE ART DÉCO BASQUE  
(HORS NOIR et BLANC)  
Technique : CRAYONS -PASTELES**

<b>Trois couleurs représentatives du style art déco basque</b>

**NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE**

**ÉTUDE 4-3 : RÉALISER UNE COMPOSITION GRAPHIQUE ET CHROMATIQUE**

**DR 7**

**Tournez la page S.V.P.**

## ÉTUDE 5 : INSCRIRE SON INTERVENTION DANS UN CADRE COLLECTIF

DR 8

Activités pédagogiques, proposées autour du chantier, dans le cadre de l'EGLS.

Disciplines	Activités pédagogiques proposées
Français	
Langues vivantes	
Mathématiques	
Sciences physiques et chimiques	
Arts Appliqués	L'art déco et plus particulièrement l'art déco Basque. Organisation d'une sortie pédagogique; visite de différents sites landais à la recherche de l'architecture ou d'éléments Art-Déco. Préparation du panneau décoratif, et réalisation du panneau décoratif qui sera exposé dans le hall d'entrée du chantier.